

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2323 - MERCREDI 3 JUIN 2015

BACCALAURÉAT 2015

Les candidats de Brazzaville dans l'euphorie des nouveaux bus



Le gouvernement a bien tenu sa promesse de mettre à la disposition des candidats au bac dans la capitale les bus de la toute nouvelle Société des transports publics urbains (STPU). Selon les premières informations recueillies, l'opération s'est déroulée sans accroc.

« Je ne peux pas exprimer ma joie pour ces véhicules qui sont mis à notre disposition. Nous sommes à l'abri des tracasseries et des pratiques de demi-terrains. Nos parents doivent remercier les autorités », s'est réjouie Cecilia, une candidate, alors que ses collègues se répandaient en cris de joie dans le bus qui les conduisait vers leurs quartiers d'habitation à la fin de la première journée des épreuves.

À Pointe-Noire où les 16 678 candidats de l'enseignement général et leurs collègues de l'enseignement technique n'ont pas bénéficié de la gratuité du transport, les épreuves ont été lancées sous la supervision du préfet du département, Alexandre Honoré Mpaka

Promesse tenue

Pages 5 et 14

SANTÉ PUBLIQUE

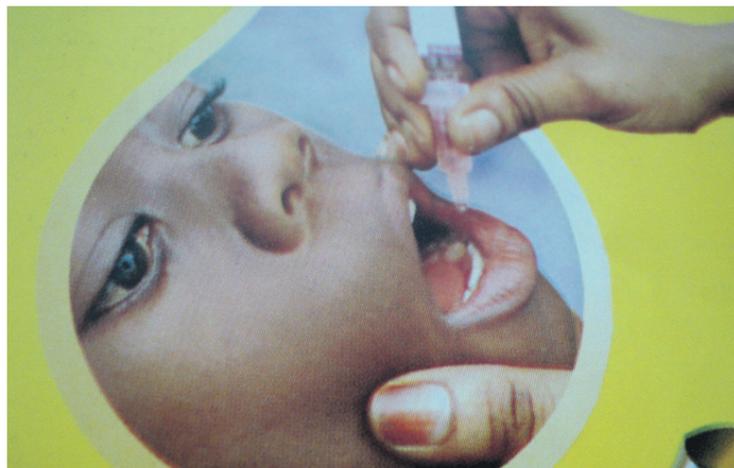
Une campagne de vaccination contre la poliomyélite à partir du 4 juin

Le gouvernement congolais et ses partenaires vont lancer une nouvelle opération de vaccination des enfants de zéro à 5 ans contre la poliomyélite, couplée d'une supplémentation en vitamine A. « Plus l'enfant est vacciné, mieux il est protégé », déclarent les autorités en soutien à cette action qui va durer quatre jours.

Les équipes passeront dans les ménages, les écoles, les marchés en vue de vacciner tous les

enfants sans exception, y compris ceux qui ont déjà été vaccinés. « L'enfant qui a été vacciné, au centre de santé ou pas, doit aussi prendre ses deux gouttes pendant les deux ou trois passages de la campagne de vaccination », ont réitéré les organisateurs qui entendent ainsi protéger la population contre le virus de la poliomyélite qui circule encore dans certains pays voisins.

Page 4



Une prise dose de vaccin par un enfant

sommaire

CONSULTATIONS POLITIQUES

Le RDPS ouvert au dialogue, mais pas au changement de la Constitution

Page 3

POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE

Le FMI suggère une stratégie budgétaire globale

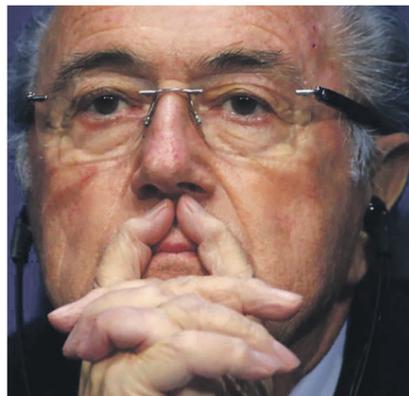
Page 3

FOOTBALL INTERNATIONAL

Sepp Blatter annonce son départ de la FIFA

Réélu, le 27 mai à la tête de la Fédération internationale de football association, pour un cinquième mandat consécutif de quatre ans, Joseph Sepp Blatter a annoncé hier, lors d'une conférence de presse exceptionnelle, qu'il démissionnait de son poste de président de cette organisation.

Des sources concordantes, son successeur pourrait être désigné entre décembre 2015 et mars 2016. « Je me suis représenté car j'estimais que c'était la meilleure option pour l'organisation », a déclaré le Suisse, précisant que « Cette élection est terminée mais les défis auxquels doit faire face la FIFA sont encore nombreux. [...] Bien que



j'ai un mandat de membre de la FIFA, je ne ressens pas le soutien de la planète football dans sa totalité... »

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir met le cap sur Beyrouth

La compagnie aérienne congolaise, Equatorial Congo Airline (ECAir) a lancé hier son vol inaugural en direction de la capitale libanaise, Beyrouth, qu'elle entend desservir deux fois par semaine au départ de Brazzaville. « Nous avons estimé qu'en ouvrant une ligne directe vers Beyrouth depuis Brazzaville en Afrique centrale, nous aurons accès à tout le marché libanais en terme de voyageurs. C'est une ouverture encore sur le monde, que nous offrons au Congo », a indiqué la directrice générale d'ECAir, Fatina Beyina Moussa.

Page 2

ÉDITORIAL

Tradition

Page 2

ÉDITORIAL

Tradition

L'un des aspects les plus significatifs et sans doute les plus importants de la série de rencontres que le Président de la République initie dans le but de préparer la nécessaire réforme de la gouvernance publique est la participation active des institutions traditionnelles du Congo. Celle-ci témoigne, en effet, d'un respect du passé et des usages institués au fil des siècles qui confirment que les changements à venir ne seront pas le fruit d'une simple réflexion tirée de l'actualité immédiate mais puiseront leur légitimité dans des traditions plusieurs fois millénaires que la modernité n'a pas détruite.

En agissant comme il le fait, Denis Sassou N'Guesso affirme avec une force particulière sa volonté de ne procéder à aucune réforme de fond qui ne repose sur les avis et les jugements de toutes les composantes de la société civile. Il marque aussi son attachement aux legs du passé, à la mémoire collective, à la liaison impalpable mais bien réelle qui unit le temps présent aux temps anciens. Ne serait-ce que pour cette raison, ce qui se passe ces jours-ci dans le grand salon du Palais présidentiel est tout sauf banal, tout sauf épisodique.

N'anticipons pas sur ce qui sortira des entretiens privés qui se déroulent à l'abri des caméras, mais posons-nous la question suivante : parmi les réformes qui seront prises en compte à la faveur du changement de la Constitution régissant notre République, ne verra-t-on pas figurer la reconnaissance officielle des pouvoirs ancestraux ?

S'il en allait ainsi, le Congo, notre Congo, s'inscrirait parmi les nations qui, loin de rejeter leur passé, en tirent le meilleur parti afin d'améliorer leur gouvernance en la rapprochant plus encore du peuple. Tout aussi important, sinon même plus, il ouvrirait une voie dans laquelle, à coup sûr, de nombreux pays africains s'engageraient, donnant ainsi naissance à une forme de démocratie qui ne serait pas une simple copie de la gouvernance occidentale, mais qui serait plus proche de la société africaine.

L'avenir dira si cette conclusion ressort du dialogue qui vient de s'engager entre le chef de l'État et la société civile. Disons simplement, en attendant, qu'elle rend encore plus passionnant l'échange d'idées ainsi institué.

Les Dépêches de Brazzaville

TRANSPORTS

Ecair s'allie à TAC pour desservir Beyrouth

Dans un partenariat classique, les deux sociétés d'aviation, Equatorial Congo Airline et Trans Air Congo, desserviront la ligne Beyrouth-Brazzaville, deux fois par semaine en vol direct. La capitale du Liban est la deuxième porte d'entrée du Congo au Moyen Orient après Dubaï.

Le vol inaugural a quitté Brazzaville le 2 juin avec 60 passagers dans un Boeing 757-200 et atteindra Beyrouth après 6 heures et 50 minutes de vol. Le ministre des Transports, Rodolphe Adada, a présidé la cérémonie inaugurale, avant d'embarquer, en compagnie de la directrice générale d'Ecair, Fatima Béyina Moussa, et de plusieurs autres passagers. Tac est une compagnie appartenant à des Libanais Congolais. Ces derniers ont une très

Beyrouth s'ajoute aux 12 destinations au départ de Brazzaville que dessert Ecair avec une flotte de sept avions dont 3 long-courrier et 4 moyen-courrier. La compagnie d'aviation congolaise célébrera son millionième passager dans peu de temps et a atteint 136 vols en moyenne par semaine.

« Nous sommes vers une tendance haussière d'augmenter le nombre d'avions. Mais avant d'ouvrir une ligne, nous nous assurons que nos avions ont

retour à Brazzaville. Pour sa défense, Ecair a expliqué que le différend qui oppose l'État congolais à la France ne le concerne pas. Certes l'État est actionnaire dans la société mais cela n'implique pas qu'Ecair devienne solidaire de ses créances. La justice lui a donné raison, et l'avion avait été libéré. Cependant, il y a encore des suites judiciaires à donner.

« Nous allons nous présenter chaque fois que c'est nécessaire au tribunal pour continuer à défendre notre position et expliquer que ces avions appartiennent à Ecair qui est une société anonyme dont l'État est actionnaire. Mais les avions



Les derniers passagers à embarquer, photo Adiac

grande connaissance du marché des voyageurs du Liban qui viennent vers l'Afrique centrale. À travers un partenariat gagnant gagnant, Ecair aura accès au réseau de Tac.

« Nous avons estimé qu'en créant un vol direct depuis Brazzaville en Afrique centrale, nous aurons accès à tout ce marché (...). C'est une ouverture encore sur le monde, que nous offrons au Congo », a expliqué Fatima Béyina Moussa.

la capacité de desservir cette ligne. Nous faisons des plans et nous incérons la nouvelle ligne dans le programme de la flotte actuelle. Et pour l'instant avec 2 vols sur Beyrouth, nous pensons avoir la capacité d'opérer ces deux vols », a rassuré la directrice générale d'Ecair.

S'agissant de l'épopée de l'avion du Boeing d'Ecair saisi à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulles en France, il y a de cela deux mois. L'avion était déjà de

d'Ecair n'appartiennent pas à l'État », a argumenté Fatima Béyina Moussa. Entre temps, Ecair entrevoit de nouvelles destinations avec plus de villes en Afrique et dans le monde dans la perspective de développer un hub intensif à Brazzaville. Elle organisera en novembre prochain la 47^{ème} assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes d'Afrique, dont la directrice générale assure la présidence cette année.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSULTATIONS POLITIQUES

Moe Makosso IV et Alphonse Mouissou Pouati reçus par le président de la République

Le président de la République Denis Sassou N'Guesso a poursuivi le 2 juin à Brazzaville, la série des consultations politiques débutées le 20 mai dernier, en s'entretenant avec neuf délégations parmi lesquelles, celle du royaume de Loango conduite par Sa Majesté le roi Moe Makosso IV et celle de l'ancien président de l'Assemblée nationale Alphonse Mouissou-Pouati.

C'est Sa Majesté le roi de Loango, Moe Makosso IV qui a ouvert la série des entretiens en abordant d'entrée de jeu, la question du changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002. « Le roi a dit au président de la République qu'il détient un pouvoir moral qui s'exécute au mbongui. Aujourd'hui, il y a ceux qui disent oui et d'autres non au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Autant mieux aller au mbongui. C'est là où nous allons trouver la solution et nous avons dit au président de la République d'être courageux parce qu'il a les destinées de ce pays », a déclaré le porte-parole du roi Florent Tchibouanga.

Pour le roi de Loango, en dépit de tout ce qui se raconte, le chef de l'Etat doit accepter la proposition du mbongui pour que le moment

venu la solution à cette question soit trouvée. En outre, a-t-il ajouté, au lieu de parler du changement de la Constitution, le roi a plutôt suggéré la révision parce que, selon lui, tout n'est pas mauvais dans l'actuelle loi fondamentale.

Alphonse Mouissou-Pouati appelle lui aussi au dialogue

Ancien président de l'Assemblée nationale populaire de 1974 à 1977, Alphonse Mouissou-Pouati, a déclaré au sortir de ces consultations que « nous venons modestement d'indiquer au président de la République quelques pistes pour régler le problème qui se pose aujourd'hui à la lueur de l'expérience et de la sagesse que les dirigeants ont eues dans le passé lorsque le pays se trouvait confronter au même problème.

La Confédération syndicale congolaise est également favorable au

dialogue national inclusif.

La CSC a dit oui au dialogue national inclusif parce que « nos syndicats ont toujours défendu la paix d'abord en milieu du travail et dans l'ensemble du pays », a déclaré le secrétaire général de cette structure syndicale, Daniel Mongo, avant d'ajouter, « nous avons aussi fait état au président de la République de ce que nous acceptons le dialogue. Les partis politiques et les autres associations ne doivent pas se présenter au dialogue avec des préalables. Il faut d'abord y aller et c'est là-bas que nous allons résoudre les problèmes de ce pays ».

La dynamique pour la paix du Niari, quant à elle, a invité le chef de l'Etat à changer la Constitution. « Nous sommes venus clairement dire au président de la République, que nous sommes pour le changement de la Constitution afin d'aller à une nouvelle République », a déclaré Golo Gampene, un des responsables de cette dynamique. Quant au Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), celui-ci a réitéré sa position contre le changement de la

constitution tout en prônant le dialogue national, a fait savoir son secrétaire général, Julien Makoundi Tchibinda, au sortir de l'audience avec le chef de l'Etat.

La Dynamique pour le Développement du Congo a, par la voix de son président Armand Mpourou, exprimé son refus au changement de la Constitution tout en proposant au chef de l'Etat l'idée des discussions libres. A la question de savoir si son parti n'a pas désobéi à la discipline du Focad, plateforme de l'opposition à laquelle ce parti appartient, ce dernier a fait savoir que sa formation politique est libre.

Le Conseil islamique du Congo a pour sa part fait savoir qu'en tant que confession religieuse, il ne peut pas aborder la question du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Il est cependant pour le dialogue national.

Le collectif des associations des étudiants de l'université Marien-Ngouabi a d'abord salué les efforts du président de la République pour l'amélioration des conditions d'études des étudiants avec notamment la construction des in-

délégations annoncées pour ce 3 juin au Palais du peuple

La matinée : Sa Majesté le Roi de Mbaya ; Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, président de l'association La Chaîne ; le Conseil œcuménique du Congo ; la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo ; la Force montante congolaise et le Mouvement national pour la nouvelle République. Après-midi : Clément Mouamba, ancien ministre des finances ; Collectif des ex-combattants du département de la Bouenza ; Collectif des transporteurs en commun du Congo ; Association Synergie 30 et le Cercle des jeunes nationalistes.

frastructures universitaires. Il s'est enfin dit favorable à la tenue du dialogue.

Roger Ngombé
et Jean-Jacques Koubemba

MARCHÉ PÉTROLIER

Le FMI maintient le compromis du réajustement budgétaire

Cette mesure économique alternative pourrait aider le Congo à surmonter la crise actuelle, causée par la chute depuis des mois, des cours du pétrole sur le marché international. Elle figure parmi la kyrielle de recommandations adoptées, le 1er juin, par le Fonds monétaire international (FMI), au terme d'une mission de contrôle et d'évaluation au Congo.

Conduite par Dalia Hakura, la mission du FMI, a échangé pendant deux semaines avec quelques membres du gouvernement et autres institutions publiques habilitées, sur la situation macroéconomique du Congo, affaiblie par la chute continue des cours du baril de pétrole sur le marché mondial.

L'institution bancaire onusienne, en dépit de la volatilité de ces prix et quelques failles constatées note tout de même une situation économique légèrement mieux, mais estime que de gros efforts doivent être encore fournis afin de garantir au pays une meilleure santé économique, en s'appuyant sur le secteur hors pétrole.

En vue d'atteindre cet objectif, le FMI a enjoint le gouvernement entre autres, à promulguer, par le biais du Parlement, une loi de finances justificative, devant refléter la conjoncture économique actuelle ; préparer un plan d'urgence permettant au pays de faire face à la baisse des cours de baril qui ne cessent de fragiliser l'économie mondiale.

Le FMI souligne également la nécessité d'un meilleur rééquilibrage budgétaire, devant renforcer la gestion des finances publiques.

L'institution de Bretton Woods exige aussi au gouvernement, de mettre en place, dans les brefs délais, des mesures correctives dans l'exécution des dépenses du budget ainsi que de limiter les projets non prioritaires. « Nous encourageons les autorités congolaises à inclure toutes dépenses publiques dans le budget de l'Etat, à évaluer et assurer le suivi de la situation budgétaire afin de mieux assurer la gestion de la politique budgétaire », a souligné la cheffe de mission FMI au Congo, Dalia Hakura.

La délégation du FMI a noté avec satisfaction que le Congo est le premier pays de la Cemap, qui a des dépôts et les réserves les plus importantes à la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), avant de conclure que le Congo connaîtra un pic pétrolier en 2018.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Ange Édouard Pougui suspendu de l'Upads

Ange Édouard Pougui est membre du bureau politique et du comité d'honneur de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads). Il vient d'être suspendu du parti à titre conservatoire. Motif énoncé : avoir pris part aux consultations sur la vie de la nation et de l'Etat initiées par le président de la République. En s'y rendant, ce sénateur de l'Upads a agi en violation de la décision du parti qui avait dit son refus de prendre part à ces consultations. Cette décision prise le 2 juin à Brazzaville, après débat,

est motivée par les articles 90, 93 des statuts et 184, 187 du Règlement intérieur de l'Upads.

En rappel, cet ancien Premier ministre a déclaré, le 1er juin, à sa sortie d'audience au Palais du peuple qu'il privilégiait le dialogue. Interrogé sur la mise en garde de l'Upads aux cadres et militants qui prendraient part aux consultations du chef de l'Etat, Ange Édouard Pougui avait déclaré qu'il s'agissait des questions internes au parti.

Josiane Mambou Loukoula

BONNE GOUVERNANCE

La société civile se forme au contrôle du budget de l'Etat

La formation co-organisée par le Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), l'Union européenne et l'ambassade de France, lancée le 2 juin, vise à renforcer les capacités techniques des acteurs de la société civile congolaise, au contrôle budgétaire et à l'évaluation des politiques publiques, en vue de créer une société civile spécialisée.

Cette formation qui durera trois jours, se déroule sur le thème : « La transparence budgétaire en faveur des organisations de la société civile en République du Congo ». Cet atelier de formation est initié dans le cadre du programme d'appui au commerce et à l'intégration économique en Afrique centrale. Il vise à renforcer les compétences techniques des acteurs de la société civile congolaise dans le contrôle budgétaire, afin qu'elle assimile au mieux les réformes des finances publiques. L'objectif fondamental étant de contribuer au renforcement des fonctions du contrôle des acteurs de la société civile, à toutes les

étapes du processus de planification, de programmation, de budgétisation ainsi que le suivi et d'évaluation des politiques publiques. « La gestion des budgets publics, fondée sur les budgets programmes, la performance, la transparence et la redevabilité, est un facteur qui contribuera à des dépenses publiques plus efficaces », a souligné l'économiste principal du Pnud au Congo, Ginette Mondongou Camara, qui a co-patronné la cérémonie d'ouverture, aux côtés de l'attachée de coopération de l'ambassade de France au Congo, Dominique Anouith, qui s'est dite ravie de l'initiative. La formation proprement dite, s'articule autour

de deux thématiques à savoir, les innovations induites par le cadre harmonisé des finances publiques de la Cemap et les outils du contrôle citoyen. A la lumière de ces deux thèmes centraux, les formateurs venus de Dakar au Sénégal, développeront plusieurs autres sous thèmes, parmi lesquels, la présentation de l'enquête sur le budget ouvert (OBI) ; comment influencer efficacement sur le budget de l'Etat et le budget citoyen : un outil de transparence. De même, un focus spécifique sera fait le long de cet atelier de formation sur quelques dispositions juridiques communautaires, portant entre autres sur le rôle de la société civile dans le contrôle citoyen ; la transparence dans les transactions publiques ; le code de déontologie des acteurs.

Firmin Oyé

VACCINATION

Une campagne nationale contre la poliomyélite à partir de jeudi

Le premier passage de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, avec supplémentation en vitamine A, sera lancé le 4 juin, sur l'ensemble du pays. Le gouvernement et ses partenaires expliquent cette nouvelle opération par la nécessité de protéger les enfants de zéro à 5 ans face à la menace du poliovirus qui circule encore dans des pays voisins.

Cette campagne, qui durera jusqu'au 7 juin, est placée sous le concept « plus l'enfant est vacciné, mieux il est protégé ». Elle est organisée par le gouvernement congolais, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef) et d'autres partenaires.

Pendant quatre jours, les équipes de vaccination passeront de ménage en ménage, dans les établissements scolaires et les marchés pour administrer gratuitement le vaccin antipolio et la vitamine A. Ce vaccin concerne tous les enfants de zéro à 5 ans. Alors que la supplémentation en vitamine A est réservée aux enfants âgés de six mois à 5 ans.

Qu'est-ce que la poliomyélite ?

La poliomyélite est une maladie contagieuse grave causée par le poliovirus. Elle attaque surtout les membres, les affaiblit et paralyse pour tout le reste de la vie. La personne atteinte de la poliomyélite manifeste des courbatures et

vomissements. Elle peut contaminer deux cents personnes qui peuvent rester handicapées à vie ou trouver la mort. Un rescapé de la poliomyélite devient une charge pour la famille, la communauté et le pays tout entier.

D'après le gouvernement congolais et ses partenaires, la prévention contre cette maladie se fait par le vaccin. « Les enfants doivent être vaccinés dès la naissance. Ensuite, ils devront recevoir trois autres doses successives, avec un intervalle d'un mois. Tout enfant qui aura été ou non vacciné au centre de santé, devra également prendre ses deux gouttes pendant les deux ou trois passages de la campagne de vaccination », ont-ils indiqué.

Pourquoi administrer le vaccin et la vitamine A

Le vaccin contre la poliomyélite est une solution liquide qui s'administre par la bouche. Il est efficace sans risque et sans danger pour l'enfant. Le vaccin est



Des mères à l'attente de la vaccination de leurs enfants/Photos Adiac

donné aux enfants parce que le virus circule encore dans les pays voisins. Etant vulnérables les enfants de zéro à 5 ans doivent être protégés.

Quant à la vitamine A, elle sert à protéger la vue de l'enfant. Elle aide l'organisme à se défendre face à plusieurs maladies dont la rougeole et les infections respiratoires. Outre ces atouts, elle per-

met de lutter contre la mortalité chez l'enfant et la mère. La vitamine A se trouve dans l'huile de palme, la papaye et bien d'autres aliments.

Quelques mesures d'hygiène à observer

Il est recommandé à la communauté d'observer les mesures d'hygiène telles que : laver les

mains à l'eau propre et au savon, laver les fruits et légumes à l'eau propre et bien faire cuire les aliments. Faire bouillir l'eau ou mettre l'eau de javel: 1 cuillerée à café pour 10 litres d'eau ou 1 cuillerée à soupe pour 25 litres d'eau ; dégager les ordures et ne pas faire les selles à l'air libre.

Lydie Gisèle Oko

OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE, Commissaire-priseur Maître ESSEBO

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître ESSEBO Benoît, Huissier de Justice, Commissaire-Preneur à la résidence de Brazzaville, informe le Public Brazzavillois qu'il procédera, à la requête des plusieurs Sociétés de droit Congolais ;

À la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs véhicules 4x4 et Berline de marque Toyota, Ford, Suzuki et Mitsubishi ;

La vente aura lieu le vendredi 05 juin 2015 à l'esplanade du stade EBOUE à côté de la statue.

La visite des véhicules à vendre se fera à l'endroit indiqué ci-dessus du 02 juin 2015 au 05 juin 2015

Vente strictement au comptant et sans garantie ;

Le prix d'adjudication est majoré de 12% ;

Enlèvement immédiat ;

TRES IMPORTANT

Toute personne intéressée à cette vente est tenue de se faire inscrire et retirer le bulletin de participation au Cabinet du Commissaire-Preneur sus nommé situé 05, rue Louis TRECHOT Centre-ville.

Tel : 05 551 07 22 / 06 634 70 27

**L'Huissier de Justice,
Commissaire - Preneur**

NÉCROLOGIE

Les familles Douabeka, Boeno, Bokamba, Ngombe, Bakoum et Ebenga annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, mère et grand-mère Marie Françoise Douabeka « Ya Nino », survenu le 28 mai 2015 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques prévu pour le jeudi 4 juin se présente comme suit :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement au domicile familial, 94, rue Dispensaire à Poto-Poto ;
12h00 : départ pour l'Église Evangélique du Congo (rond-point Poto-Poto)
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM



3 juin 2012 - 3 juin 2015, voici trois ans que Dieu a rappelé à lui Phylomène Mpia. En ce mois d'anniversaire, M. Koussa Eta et enfants garde une pensée pieuse pour sa mémoire et prient tous ceux qui l'ont connue de partager son souvenir. Dieu a donné, Dieu a repris.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Par nature, les rapports du pouvoir et de l'intelligentsia ne peuvent être que de friction. Le philosophe, l'écrivain sont des trouble-fête. »

Pascal Bruckner, romancier et essayiste français, Le Monde, 17 mai 2015

« Les réformes démocratiques, lorsqu'elles sont concédées sous la pression de la société civile et des partis politiques, ne le sont jamais de manière durable mais le temps de rétablir un nouveau rapport de force permettant de revenir sur les concessions faites. »

Augustin Loda, professeur de droit et de sciences politiques à Ouagadougou Le Faso.net, 31 mai 2015

« Il faut des crises pour que les pays commencent à réformer. S'il n'y a pas de crise, on ne réforme pas. »

Michel Camdessus, ancien directeur du FMI, African Banker, Février-mars-avril 2015

« Le peuple ne se révolte en démocratie que parce qu'il a été impuissant à s'y faire entendre légitimement. »

Mohamed Mbougar Sarr, écrivain sénégalais, lauréat du Prix Ahmadou Kourouma 2015, Jeune Afrique, 29 mai 2015

« L'erreur des sciences sociales et souvent celle de la philosophie a consisté à inventer des outils d'analyse en faisant fi du réel. »

Maxime Tandonnet, auteur français et ancien conseiller de Nicolas Sarkozy, Le Causeur, 25 novembre 2014

ENSEIGNEMENT

Djambala : bon déroulement du Baccalauréat général

Dans le département des Plateaux les épreuves du Baccalauréat session de 2015 de l'enseignement général ont été officiellement lancées à Djambala par le préfet Edgard Philippe Diafouka-Bambelat. Celui-ci a encouragé les 273 candidats du lycée de Djambala toutes séries confondues, à « travailler en toute sérénité ».

Sur les 273 candidats, on note 145 pour la série A4 dont 56 candidats libres, 14 pour la série C dont six filles, alors que la série D a présenté cette année 38 candidats officiels dont 22 libres. Avant le lancement des épreuves, une candidate de la série A4 est tombée malade et a été

conduite d'urgence à l'hôpital de Djambala où elle a pu bénéficier des soins appropriés l'ayant permis de regagner sa salle d'examen.

L'équipe du jury du BAC à Djambala, composée de trois personnes est conduite par Urbain Mbilou qui a apprécié le calme constaté le premier jour du déroulement des épreuves. L'année dernière, le lycée de Djambala avait présenté 247 candidats au Baccalauréat, toutes séries confondues. 123 d'entre eux avaient réussi à décrocher l'examen, soit un pourcentage de 66,19%.

Rappelons que le lycée de Djambala avait présenté ses premiers candidats au BAC

en 1997, au sortir de la guerre civile dite du « 5 juin ».

Notons que pour sa part, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya a supervisé mardi le démarrage de cet examen à Ouesso, chef-lieu du département de la sangha où il y a eu 569 candidats. Le ministre les a ainsi exhortés à faire preuve de calme et de réminiscence afin d'arracher le premier diplôme universitaire.

Au niveau national, rappel – ton, 66.582 candidats ont été inscrits au BAC général et 21.500 pour celui de l'enseignement technique.

Source : ACI

Brazzaville : les candidats au bac ont salué l'arrivée des bus de l'État



De nombreux élèves à Brazzaville ont emprunté les bus de l'État

Le gouvernement congolais a mis en circulation le 2 juin, les véhicules de transport en aller et retour des candidats au baccalauréat session 2015 tant pour ceux de l'enseignement général que de l'enseignement technique

Ce transport est assuré gratuitement par la nouvelle société des transports publics pendant les quatre jours prévus pour l'examen. Chaque autobus emprunte un itinéraire précis fixé

préalablement par les autorités publiques en vue de faciliter la mobilité des candidats.

Au centre d'examen Chamina par exemple, les candidats ont emprunté l'itinéraire allant du centre-ville à Ngamakosso, en passant par l'avenue Loutassi, Moukondo, Jacques + Opangault, la Tsiémé et l'avenue Marien Ngouabi. Dans l'autobus l'on entendait des cris de joie des candidats.

Pour la candidate Cecilia de la série littéraire au complexe

scolaire privé Tardorée, l'Etat doit poursuivre son action de bienfaisance. « Je ne sais pas comment exprimer ma joie ce jour, dit-elle, au regard de ces véhicules qui ont été mis à notre disposition. Nous avons échappé aux tracasseries de transport que nous suscitent les bus du secteur privé. Nos parents doivent également être reconnaissants aux autorités de la République pour ce geste combien louable ».

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

OFFRE D'EMPLOI

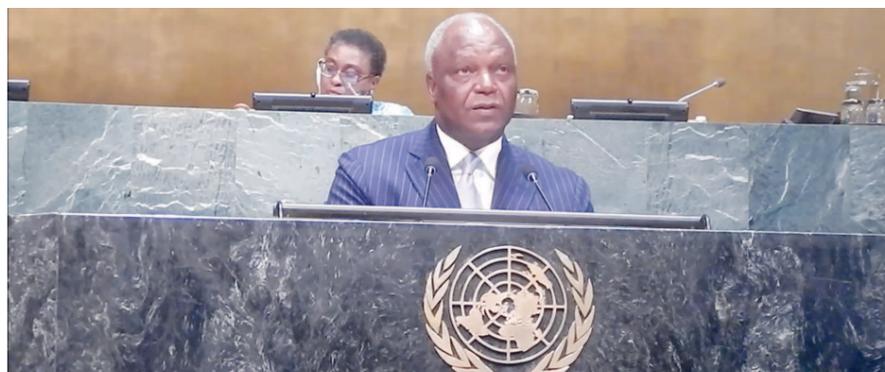
Une société de la place recherche urgemment des commerciaux avec ou sans expérience. Envoyez votre CV avant le 5 juin 2015 à l'adresse mail suivante : camdiawara 13@gmail.com
Tél : 222 81 12 72 / 06 873 77 81

**Déclaration de Monsieur Henri Ossebi,
ministre de l'Énergie et de l'hydraulique,
au**

**Deuxième Forum annuel sur l'initiative de
l'Organisation des Nations Unies:
«ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS»**

New York, 20 mai 2015

Vérifier au prononcé



Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies Messieurs les Ministres, Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Administrateur de l'initiative « Énergie durable pour tous », Distingués délégués, Mesdames et Messieurs.

J'ai l'honneur et le plaisir de saluer les illustres participants à ce deuxième Forum annuel sur l'énergie durable pour tous, tout en remerciant le Secrétariat général des Nations Unies d'avoir bien voulu nous inviter à cette importante rencontre de haut niveau. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer l'engagement constant du Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso et de son gouvernement pour le développement durable.

Dans le cadre des actions clés à initier par le Gouvernement pour faire du Congo un pays émergent d'ici à 2025, le Président de la République a prescrit, dans le « Chemin d'Avenir », son projet de société, les grandes orientations stratégiques sur lesquelles l'industriali-

sation et la modernisation du Congo devront désormais reposer. Consciente des enjeux de l'heure, la République du Congo a, à cet effet, depuis une décennie, entrepris un immense programme de construction, de réhabilitation et de modernisation de ses infrastructures énergétiques. Les effets conjugués des actions de production et de transport d'électricité ainsi que la densification, le renforcement et la modernisation des réseaux de distribution des deux principales villes (Brazzaville et Pointe-Noire) ont permis d'atteindre aujourd'hui un taux d'accès à l'électricité de 66% en milieu urbain et 17% en milieu rural, soit une moyenne nationale de 42%.

A ce stade, il convient de souligner que toutes ces infrastructures, qui ont valu plus de 2.500 millions US\$, ont été réalisées, uniquement et façon volontariste, sur fonds propres, grâce au budget de l'Etat.

Distingués délégués,

Les progrès considérables réalisés ces dernières années ainsi des réformes engagées par le gouvernement ont incité nos partenaires, tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de

Développement, l'Agence Française de Développement, à soutenir les actions d'amélioration des performances du secteur électrique congolais. Plus de 600 millions US\$ doivent ainsi appuyés des projets d'accès à une électricité durable.

Par ailleurs, bien que certains sites aient déjà été aménagés, le Congo dispose également d'un important réseau hydrographique, dont les ressources sont estimées à 842 milliards de m3. La capacité des sites déjà identifiés pour la production d'électricité est estimée à 4 000 MW. Les ressources du Congo en gaz naturel sont aujourd'hui évaluées à environ 130 milliards de standard m3 sous forme de gaz naturel et de gaz associé. Le niveau moyen d'ensoleillement est 1 800 watt par mètre carré, pour environ 12 heures par jour. Ce qui offre des opportunités d'exploitation d'énergie solaire, le Congo étant situé à cheval sur l'équateur.

La biomasse et le solaire ne sont, à ce jour, qu'exploités par des industriels et à des fins d'autoproduction. Cette puissance installée, y compris la production thermique diesel, non raccordée au réseau est estimée à 210 MW.

Autant de potentialités en matière d'énergie qui sont donc aujourd'hui offertes à toutes les initiatives, en vue de la mise en œuvre des partenariats public privé qui doivent, dorénavant, doper ce secteur pour relever les challenges de l'énergie durable pour tous.

Le Chef de l'Etat Congolais a, par ailleurs, lors des différentes rencontres internationales, notamment à l'occasion de la conférence de Rio +20, réaffirmé son engagement militant au nom de l'Afrique, en faveur de la préservation des forêts du bassin du Congo et de l'écosystème qui leur est attaché.

Distingués invités, Mesdames Messieurs,

Afin d'assurer la promotion du secteur privé, la République du Congo a initié, depuis le début des années 2000, d'importantes réformes institutionnelles. Parmi ces réformes, un nouveau code des investissements plus attractif a été promulgué ainsi qu'un panel de mesures administratives et fiscale douanières incitatives a été arrêté.

Pour le secteur de l'Électricité, la restructuration a été engagée par la

promulgation de plusieurs lois, dont celle portant code de l'électricité en 2003. L'objectif principal recherché à travers cette initiative de grande envergure est de fournir de l'électricité de qualité et en quantité suffisante à toute la population congolaise, à des coûts abordables.

Distingués délégués,

Le gouvernement congolais, par ma voix, réitère sa totale disponibilité à nouer des partenariats féconds, gagnants-gagnants, dans le secteur hautement prometteur et porteur de l'énergie.

Pour conclure, je voudrais saluer la haute portée de cette rencontre internationale tout en renouvelant le soutien du Congo à Monsieur Kandeh K. YUMKELLA, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Administrateur de l'initiative « Énergie durable pour tous » pour son action et pour l'opportunité de partage qu'il a offerte à mon gouvernement dans le cadre de ce Dialogue ministériel sur l'énergie mondiale.

Je souhaite donc plein succès à ce forum et vous remercie pour votre aimable attention.

**LA SECURITE SOCIALE POUR TOUS
DEMAIN SE PREPARE AUJOURD'HUI**

PRESTATIONS FAMILIALES
Les allocations

ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Prise en charge des frais médicaux liés à l'accident de travail
- Suivi médical
- Versement du salaire durant toute la période d'invalidité
- Rente

LES PENSION ET LES ALLOCATIONS

A- Les pensions de retraite:

- Les Pensions de vieillesse normal
- La Pension proportionnelle
- La Pension anticipée
- La Pension d'invalidité
- L'allocation de vieillesse

B- Les pensions de survivant ou pensions dérivées:

- La Pensions de survivant et d'orphelins
- L'allocation e survivant et d'orphelins
- L'allocation de décès et frais funéraires

NUMERO VERT
05 304 44 44

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE
Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3

Bacheliers
2015

Retrait et dépôt
des dossiers de candidature
avant le
11 juillet 2015

Pour plus d'informations, nous contacter
4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole
Téléphone: +242 222 81 20 20
E-mail: info@perspectivesavenir.org
www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir
www.perspectivesavenir.org

TRIBUNE LIBRE

Leviers et freins de la création d'entreprises au Congo

L'évolution des créations d'entreprises dans les activités économiques délaissées depuis longtemps au Congo, au profit des activités rentières (pétrole, bois), est un indicateur pertinent de la mesure du dynamisme de l'entrepreneuriat dans le cadre de la diversification de l'économie et de l'assainissement du climat des affaires pour sortir le pays du syndrome hollandais («Les Dépêches de Brazzaville» n°2127 du 2/10/2014 p.4).

Cette politique qui s'appuie sur la loi 019/86 du 31 juillet 1986 portant la promotion des PME/PMI se base sur plusieurs structures d'appui à l'entrepreneuriat comme l'Agence de développement de la PME (ADPME, 1986), le Fonds de garantie et de soutien aux PME (1987), le Fonds d'intervention et de promotion de l'artisanat et l'Agence nationale de l'artisanat (ANAR, 1986), l'Agence pour la promotion de l'investissement et la Maison de l'entreprise (2008).

Ces structures se superposent, sans offrir un service de qualité aux investisseurs. La Maison de l'Entreprise qui héberge le Centre de formalités administratives des entreprises (CFE), créé en 1994 dont l'objectif principal est de faciliter la création d'entreprises en réunissant en un Guichet Unique, en un seul document, en un seul paiement, et en moins d'une heure, toutes les formalités liées à la création, au transfert, à l'extension, à la modification et à la cessation d'activités, est loin de produire les effets structurants escomptés sur l'entrepreneuriat.

Des chiffres qui renseignent

Certes, le rapport de la Banque africaine de développement de 2012, sur l'investissement privé au Congo, souligne le dynamisme de l'économie nationale par les créations d'entreprises qui ont plus que doublé en cinq ans, en passant de 2.286 en 2005 à 6.093 en 2010. Dans ces créations, 87,64% sont des Entreprises individuelles (EI), 11,22% des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), 0,97% des Sociétés Anonymes (SA) et 0,17% d'autres formes. Ce sont des micros entreprises ayant à 97,84% un capital de moins de 5 millions de FCFA. 98 % d'entre elles ont moins de cinq salariés. Elles génèrent 3,250 millions de \$US de chiffre d'affaires avec une croissance de 91,96% sur ces trois dernières années, et se concentrent à Brazzaville (55 %) et à Pointe-Noire (40 %). Les frais de création d'une IE s'élèvent à 75000 F CFA, contre 145 000 FCFA pour une SARL et 195 000 pour une SA. Le créateur est à 70,55% un homme et à 29,45% une femme. Il est âgé à 77,50% entre 26 et 55 ans. Sa formation de base est universitaire à plus de 60%. Sa nationalité est congolaise à 88% et à 12% étrangère dont 6% d'Ouest-Africains, 2% d'Américains, 1,7% d'Asiatiques et 2,3% d'autres nationalités.

Les secteurs les plus créateurs d'entreprises sont ceux qui contribuent le moins à la production de la richesse nationale. On Compte 66% de créations dans le Commerce et 18% dans les Services, contre 9% dans les Mines et le Pétrole et 1% seulement dans l'Industrie. Or, les Mines et le Pétrole produisent plus de 70% de la richesse nationale, le Commerce et les Services 19,8%, l'industrie 3,4%, l'Agriculture 3,3%, la Construction 2,9% et l'Énergie 0,6%. Cela signifie que 84% des créations d'entreprises sont réalisées dans le Commerce et les Services, secteurs qui ne produisent que 19,80% de la richesse nationale; alors que 26% seulement des créations sont faites par les secteurs produisant 80,20% de la richesse nationale. Les créations d'entreprises au Congo suivent donc la loi de Pareto de 80/20, selon laquelle, 80% des effets d'un phénomène sont le produit de 20% seulement des causes.

D'autres aspects à prendre en compte

En développant ces 20% des causes, on amplifie fortement le phénomène. Or, au Congo, les mesures d'amplification des créations d'entreprises sont limitées par :

- la nature non innovante et non pérenne du projet d'entreprise : la création d'entreprises est soit le produit des stratégies de captation de facilités et d'avantages accordés par l'État dans le cadre de ses programmes d'investissement (municipalisation accélérée), soit réalisée pour tirer profit des réformes institutionnelles de l'État (privatisation des entreprises d'État), soit résulte du bénéfice d'un marché public éphémère par une personne qui s'improvise entrepreneur, alors que son entreprise disparaît même avant l'exécution du contrat ;

- le faible soutien bancaire dans le financement de l'investissement et l'exploitation : sur les 150 entreprises interrogées en 2009 par la Banque mondiale, 84,2 % utilisent leurs fonds propres pour financer leurs projets contre 3,4% qui bénéficient des emprunts bancaires. Seulement 11,6% d'entreprises disposent d'une ligne de crédit auprès des banques contre 29,5 % au Burkina Faso et 42,11 % au Cameroun ;

- le poids de la bureaucratie et la pression fiscale : sur l'échelle du Doing business de la Banque mondiale qui note le climat des affaires dans 185 pays du monde, le Congo a perdu 32 places en 10 ans, en passant du 146^e rang mondial en 2005 au 178^e rang en 2015. La pression fiscale des entreprises a augmenté de 173%, en passant de 167,80 milliards de FCFA d'impôts et taxes payées en 2005 à 291,24 milliards de FCFA en 2009. Plus de 61 procédures fiscales mobilisent 25 jours, plaçant le pays au 182^e rang mondial. La création d'une entreprise nécessite 11 procédures et 161 jours, situant le Congo au 180^e rang mondial. Une opération d'importation de marchandises nécessite 14 procédures, représentant 62 jours (181^e rang), une expédition de marchandises nécessite 11 procédures mobilisant 50 jours (181^e rang), et 44 procédures permettent l'exécution d'un contrat, nécessitant 560 jours (162^e rang). Les administrations partenaires du CFE n'étant pas toutes représentées dans ses locaux, le parcours du créateur d'entreprise demeure quasiment le même qu'avant 1994. Ainsi, le développement du potentiel entrepreneurial du Congo est-il entravé par le poids de la bureaucratie, la forte pression fiscale et la faible incitation de l'entrepreneur innovant. Une meilleure simplification administrative et une coordination efficiente des structures incitatives sont nécessaires pour promouvoir et développer un entrepreneuriat innovant, dynamique et responsable.

Par Emmanuel Okamba,
Maître de Conférences HDR
en Sciences de gestion

AFRIQUE DE L'OUEST

La CEDEAO souffle ses quarante bougies

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a célébré le 28 mai ses 40 ans d'existence sous le thème « une vision, un destin commun ». Au cours de cette commémoration, les 15 pays membres ont dressé le bilan des décennies d'expériences avant de se pencher sur les orientations nouvelles de l'organisation pour répondre à sa vocation.

Pour l'ensemble des pays membres, il s'agissait également de s'interroger sur les performances réalisées afin de s'assurer de l'expérience acquise et des leçons à tirer en vue de projeter l'avenir.

Pour marquer cette date, les États membres ont prévu, chacun, une série d'actions au plan national. C'est le cas au Burkina où les activités commémoratives ont été lancées le 21 mai dernier à Ouagadougou par le président de la transition Michel Kafando.

Dans son discours d'ouverture, le président de la transition Michel Kafando, par ailleurs ministre des Affaires étrangères et de la coopération régionale a déclaré que « si la CEDEAO est crédible et dynamique, c'est grâce à la volonté politique et à l'engagement renouvelé des États membres de la commission de cette institution et de tous les acteurs qui croient en la capacité de cette organisation à construire une véritable locomotive pour renforcer le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest ».

Dans cette optique, il a salué le processus de relecture des textes en cours afin d'être plus en phase avec les mutations au plan international et de créer un environnement politique, économique et social stable comme garanties du processus d'intégration économique et financière.

« La construction d'un espace sous-régional intégré connaît ces dernières années une évolution majeure qui requiert une plus forte implication des popu-

lations à la base. En effet, le nouveau paradigme énoncé dans la Vision 2020 de la CEDEAO qui prône le passage d'une CEDEAO des États à une CEDEAO des peuples invite les États membres à tout mettre en œuvre pour que les premiers bénéficiaires des acquis de l'intégration régionale soient au cœur du processus de modélisation et d'harmonisation de l'espace ouest-africain », a expliqué Michel Kafando.

Adoptée en 2007, la vision 2020 souhaite la mise en place d'une sous-région sans frontière, paisible, prospère et cohérente, bâtie sur la bonne gouvernance, et où les populations ont la capacité d'accéder et d'exploiter leurs énormes ressources par la création d'opportunités de développement durable.

De nombreux défis à relever

À sa création le 28 mai 1975, la CEDEAO s'est assignée pour principal objectif de promouvoir la coopération et l'intégration entre les États membres en vue de la mise en place d'une Union économique et monétaire pour favoriser la croissance économique et le développement de l'Afrique de l'Ouest, a rappelé son représentant-résident au Burkina Faso, Mohamed Diakité.

À ce jour, et selon les acteurs, l'organisation a de « nombreux » acquis à son actif au rang desquels, son expérience dans la résolution des crises et son engagement dans des opérations de maintien de la paix dans l'espace commu-

nautaire, la suppression des visas dans les quinze États membres, l'instauration du droit de résidence et d'établissement, la mise en œuvre du passeport biométrique CEDEAO, l'effectivité du tarif extérieur commun (TEC).

À cette liste, s'ajoute certains grands chantiers tels que l'autoroute côtière Lagos-Accra-Abidjan-Dakar, l'autoroute de désenclavement de l'arrière-pays sahélo-saharien, la boucle ferroviaire Abidjan-Ouaga-Niamey-Cotonou, le gazoduc ouest-africain et le pool ouest-africain de distribution d'électricité.

Cependant, l'organisation reste confrontée à de nombreux défis au regard de ce qui a motivé sa création. Sur ce, il faut œuvrer à ce que le processus d'intégration ait un impact plus significatif sur le développement des États afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

« Pour cela, nous devons nous investir, sans réserve, pour renforcer la visibilité et la crédibilité du processus d'intégration », a évalué Michel Kafando avant de dresser la liste des challenges.

« Il s'agit de l'accélération du processus d'harmonisation des politiques macro-économiques, du développement du capital humain et des infrastructures économiques, du renforcement d'une approche régionale plus intégrée en matière de réduction de la pauvreté, de la consolidation de la paix, la stabilité politique et de la démocratie. À cela, s'ajoutent la création de la monnaie unique en 2020 et l'effectivité des droits reconnus en matière de libre circulation des personnes et des biens », a-t-il indiqué.

Yvette Reine Nzaba

CHÔMAGE DES JEUNES

Réunion à New York sur la démographie et l'emploi

Une réunion de haut niveau sur le dividende démographique et l'emploi des jeunes s'est ouverte, le 2 juin, au siège des Nations unies, à New York, aux États-Unis. Elle devra déboucher sur l'adoption d'une politique d'implication des jeunes dans la prise des grandes décisions.

La rencontre a été l'occasion pour les États membres de l'ONU et l'ensemble des parties prenantes d'examiner les possibilités qui s'offrent à la communauté internationale pour exploiter au mieux le dividende démographique à travers les opportunités d'emploi et de travail décent pour tous les jeunes. Dans une intervention lors de ces assises, le secrétaire général de l'ONU a indiqué que 74 millions de jeunes dans le monde sont aujourd'hui sans emploi, une situation qu'il a qualifiée de gaspillage humain et appelé à la responsabilité des gouvernants. « Le monde abrite

aujourd'hui la génération de jeunes gens la plus importante de l'histoire. J'ai grand espoir en leur capacité à changer le futur. Ils font partie de la première génération qui pourrait en finir avec la pauvreté et de la dernière génération capable d'éviter les pires conséquences du changement climatique », a affirmé Ban-Ki moon à l'ouverture des travaux.

Pour sa part, le directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Babatunde Osotimehin, a déclaré : « À la fin de ces réunions, nous attendons une déclaration du président de l'Assemblée générale qui doit servir d'outil de sensibilisation en vue d'une forte représentation du dividende démographique sur la feuille de route de l'agenda post 2015 pour le développement. Nous devons commencer aussi à travailler avec des pays afin qu'ils se dotent d'un plan ».

D'après le Fnuap, l'accès des jeunes à une éducation de qualité, la promotion de l'entrepreneuriat dans toutes ses formes et une meilleure reconsidération du potentiel jeune sont, en effet, les quelques points majeurs à prendre en compte pour une meilleure exploitation du dividende démographique.

Plusieurs chefs de délégations ministérielles sont également intervenus pour présenter l'approche de leurs pays respectifs en matière d'emploi, en particulier les actions engagées pour l'intégration des jeunes dans le monde du travail. Ils ont également évoqué les perspectives prometteuses qu'offre la mise en œuvre des programmes ficelés dans le cadre de l'accès des jeunes à l'emploi. Les délégations ont, par ailleurs, plaidé pour une accélération de la transition démographique en vue d'une exploitation efficace de son dividende.

Nestor N'Gampoula

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN

Une vitrine aussi pour le Congo

Réalités, opportunités et atouts du Congo ont été exposés samedi à la National Day de Milan par le gouvernement venu en force à l'Expo-2015. Éclairage.

Au bout de seulement un mois, l'Exposition de Milan est déjà un succès. Hommes d'affaires, investisseurs et surtout visiteurs de

national Day », le Congo a mis en branle ses autorités les plus compétentes dans la cohérence du thème choisi : « *Nourrir la*

ZAO : L'ARTISTE AUSSI PEUT NOURRIR LE MONDE

À Milan, le Congo cherche à montrer les aspects multiformes de sa dynamique vie de tous les jours. C'est pourquoi la présence de quelques-uns de ses artistes ne pouvait pas dépareiller. Un groupe folklorique téké a eu littéralement la palme de la séduction, sans ses pagnes en raphia, chapeaux à plume et t-shirts rouges. Il a agrémenté l'ouverture de la journée samedi au Stand central de l'Expo.

À côté d'eux, il y a eu aussi Zao l'artiste bien connu, aux facéties interpellantes sur scènes et dans ses chansons. Ses succès, qui ont fait le tour du monde, ont fait bouger l'espace culturel avant le forum. Italiens (ou Européens d'une manière générale) et Congolais (ou Africains de la diaspora) se sont jetés en piste aux sons de « Ancien combattant » ou « Saoulard ». Entre deux sollicitations de selfies, Zao a répondu à la presse : « *Les artistes aussi peuvent nourrir le monde. Les préoccupations du monde sont les nôtres. Au fond, nous sommes des remueurs d'idées* », a-t-il dit.

Mais à Milan, Zao a surtout fait remuer les hanches. Ses tubes ont été applaudis et réclamés. À un moment du spectacle, la ministre Claudine Munari s'est même mise debout et a exécuté un pas de danse des plus réussis. Succès à tout rompre à l'applaudimètre !



Zao sur scène

Rodrigue Nguonimba (Tourisme et environnement) et Raphaël Mokoko (Délégué au Plan). Elle était renforcée par des conseillers et experts de premier plan alors que l'ambassadeur du Congo en Italie, Mamadou Dékamo Kamara, était aux côtés des hôtes italiens pour faire, en quelque sorte, les honneurs de la maison.

10 millions de terres disponibles dont seulement 2% sont mises en valeur

La journée du Congo a surtout connu, l'après-midi, un forum de présentation des potentialités économiques du pays. Le plan

de développement impulsé par le président Denis Sassou N'Guesso et mis en partition par le gouvernement entend aplanir les écueils sur la voie du partenariat et instaurer un climat des affaires propice au développement. Car le Congo aujourd'hui est « un pays apaisé », qui dispose de 10 millions de terres disponibles dont seulement 2% sont mises en valeur.

« *La volonté du Congo en venant à l'Expo, c'est de faire que les deux moitiés de la planète aient chacun un peu des deux réalités qui s'opposent mais doivent se compléter* » : à savoir l'abondance d'un côté, la faim et l'appétit de l'autre, a dit le ministre d'État Isidore Mvouba, reprenant à sa façon une dérision du comique français Coluche (dont il a par ailleurs rappelé, le lieu s'y prêtait, qu'il était d'origine italienne). Italiens et Congolais de la diaspora sont venus écouter ce que le Congo avait à offrir, les chances d'y mener des affaires et de conclure des partenariats moins exposés aux aléas et à la bureaucratie.

Au centre des débats...

Le ministre d'État a indiqué que les investisseurs commençaient à arriver en masse au pays, menant leurs activités dans un contexte optimal et sécurisé. Le forum s'est prolongé par des colloques en tête, des B to B, entre ceux qui avaient des propositions et les différents secteurs ministériels interpellés. Très souvent cités, le BTP et l'élevage, le tourisme, le

commerce et le climat des affaires d'une manière générale ont occupé les ministres une bonne partie de l'après-midi.

Un entrepreneur congolais s'est plaint de la bureaucratie, un étudiant de ce que le pays mettait en place pour l'accueil des étudiants ayant terminé leurs études et voulant rentrer. Aux uns et aux autres, il a été répondu, y compris en intégrant (comme l'a fait l'ambassadeur Dékamo) la proposition italienne d'aider désormais les étudiants finissants à pouvoir repartir monter un projet viable chez eux.

Voici donc un mois très exactement que L'Expo a ouvert ses portes à la périphérie de la capitale économique italienne, chef-lieu de la très industrielle Lombardie. Aujourd'hui, selon les chiffres diffusés par les organisateurs, le cap des 2,7 millions de visiteurs a été franchi (1 million pour la seule zone thématique, « cluster », du café !). Dès les premiers jours, le Congo, installé au cluster tubercules et céréales, a tenu à y prendre une place de choix. Il a été parmi les tout-premiers États africains à nommer son directeur - sa directrice - de stand. Et, à l'ouverture officielle de la manifestation le 1^{er} mai dernier, le premier ministre italien Matteo Renzi a voulu associer le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, un des rares dirigeants du continent présents à l'inauguration.

Lucien Mpama,
envoyé spécial à Milan

tous horizons se pressent par centaines de milliers sur cette plaine de Rho où est établie l'Expo-2015. Chaque semaine une « National Day » est organisée. Samedi 30 mai, c'était la journée du Congo comme mardi 2 juin a été celle de l'Italie. Montrer, démontrer, étaler le savoir et le savoir-faire en matière de lutte mondiale contre la faim.

Venu en force pour sa « Natio-

planète, énergie pour la vie ». Conduite par le ministre d'État du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, sa délégation comprenait les ministres Rigobert Maboundou (Agriculture et élevage), Adelaïde Mougany (PME et Artisanat), Jean Richard Itoua (Recherche scientifique et Innovation technologique), Claudine Munari (Commerce et Artisanat),

Le stand du Congo

Le stand du Congo à l'Exposition universelle de Milan est inséré dans l'exposition thématique, « cluster », des tubercules et céréales. Il voisine ceux du Mozambique et du Zimbabwe, non loin de celui du Burundi... fermé, sans doute pour les raisons qu'on voit aux actualités. Le Congo agricole est venu avec une modestie qui souligne toutefois la potentialité de ce qui est, mais aussi la volonté de ce qui devrait être. Des ananas sont exposés, des échantillons de tissus en raphia, un peu de café, mais surtout toutes les ressources que l'on peut tirer du manioc dont il est producteur à autosuffisance, et des différents types de tubercules : ignames et patates douces.

Le stand propose différentes déclinaisons du fofou et de produits dérivés, sans gluten (y compris une version plus rassurante de ses boissons alcoolisées locales). Sa farine de patate et de plantain a été une grande curiosité pour de nombreux Italiens, qui ont découvert que celle-ci peut être une très valide

substitution à la farine de blé dont le Congo n'est pas producteur.

Dans un angle de stand tapissé d'un vert-paspalum soyeux, un jeune inventeur venu du Canada vante les mérites de ce qu'il appelle « Kwanga Excellence ».

César Nkounkou présente en sachet un produit qui pourrait ressembler à du yaourt, mais qui est du manioc. Une fois plongé dans l'eau chaude, il prend la forme du manioc classique. Avec l'avantage sans les inconvénients : pas d'odeur agressive, élasticité et surtout conservation pendant plus de six mois au frigo, sans altération ni conservateur. Ceux qui ont goûté ce produit, y compris sous l'œil sévère de l'auteur de ces lignes, confirment : « Manioc.zéro », comme l'appelle aussi son inventeur est une promesse de gourmet. Alors, Marché de Mikalou ou de Total, faites place !



Assurances et Réassurances du Congo

Nos services, pour vos besoins!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Global Risque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence BTP Avenue des Nations Unies - Tél : +242 22 281 21 86 / 22 281 19 88
 Agence PNR : 128, Avenue Tsimba Tsimba - Tél : +242 22 281 46 67 / 22 281 46 68
 [Email : info@accr-cg] - [www.accr-cg]

EXPO MILAN 2015

Lancement du concours sur le thème « Energie, Art et soutenabilité pour l'Afrique » jusqu'au 18 juin

La ville de Milan (Italie) abrite depuis le 1er mai, la première exposition universelle « Expo Milano 2015 » dédiée à l'alimentation au développement, avec un thème central transversal : « Nourrir la Planète, Energie pour la Vie ».

En partenariat avec l'Eni, Expo Milan 2015 lance le concours « Energie, Art & soutenabilité pour l'Afrique ». Les organisateurs du concours invitent des personnes d'origine africaine à faire des propositions d'événements artistiques intéressants en termes de contenus et de messages susceptibles de mettre en valeur la richesse et la diversité des traditions, des cultures et des valeurs africaines.

La date limite du concours est le 18 juin. Ce concours est scindé en deux « filières » thématiques : « innovation et science » qui peut se traduire par des propositions de séminaires, ateliers, etc. et « Art, musique, mode ». Il permettra également de construire un programme d'événements centraux à l'exposition.

L'objectif du concours est surtout, d'offrir plus de place et de visibilité à l'Afrique au moment où ce continent connaît une

phase de développement sans précédent, avec des taux de croissance enviables par certains pays occidentaux, une classe moyenne naissante, générant de la demande et de la consommation. Tous ces éléments rassemblés, font croire que l'Afrique est appelée à jouer un rôle important en matière de nutrition, d'agriculture et de croissance économique pour un développement durable.

Le point culminant de l'expo a lieu entre le 12 et le 27 septembre 2015 à Milan (Italie). Vu la place grandissante de l'Afrique dans l'agenda géopolitique international, l'Expo Milano 2015 va servir de vitrine de choix et de caisse de résonance pour les pays de ce continent. Ce concours est organisé avec la collaboration du groupe italien Eni (pétrole, gaz, électricité), 9ème groupe pétrolier mondial, implanté dans plus de 42 pays,

grand soutien du développement durable, de l'énergie, et promoteur de projets d'électrification rurale en Afrique subsaharienne.

L'Expo Milano 2015, vise à sensibiliser le public au problème de l'exclusion de l'accès à l'énergie d'une grande partie de la population mondiale et à faire connaître les nouvelles expériences en la matière, et à échanger sur les enjeux liés à l'alimentation et à la nourriture, à la durabilité de l'environnement, et à proposer des solutions liées à ces perspectives. À travers cette exposition novatrice, ce sont des opportunités qui vont être créées en termes de relations et de collaborations, grâce à la participation de plus de 130 pays et plus de 20 millions de visiteurs.

Le concours sera clôturé le 18 juin. Les heureux récipiendaires seront totalement pris en charge par les organisateurs de l'Expo Milano 2015.

Pour concourir voir le site :

www.expo2015.org

Clôture du concours : 18 juin 2015

Noël Ndong

CONGO / FRANCE

Les anciens élèves de l'ENA désormais liés par un partenariat

Les associations françaises et congolaises des anciens élèves de l'École nationale d'administration (ENA) ont signé le 29 mai à Brazzaville, un protocole de coopération pouvant leur permettre de se mettre en réseau avec d'autres anciens élèves dans les cinq continents.

À travers ce protocole, les deux associations s'engagent à maintenir des liens étroits et à poursuivre une coopération du-

NAF) fournira une liste de ses membres, avec leur fonction et leur adresse. Pour sa part, l'Association française adressera aux membres de l'Association des anciens élèves congolais de l'École nationale d'administration de France la revue « ENA hors murs » et l'annuaire des anciens élèves, moyennant le versement d'une cotisation.

L'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, qui s'est réjoui de la signature de ce

il signalé, « à aller plus loin dans les échanges de compétences, de documentation, de formation, de partenariat et de soutien professionnel et multiforme pour les anciens élèves au profit de l'humanité en général et du développement du Congo en particulier ».

La cérémonie a été rehaussée de la présence de Christine Demesse, présidente de l'Association des anciens élèves de l'ENA et de la directrice adjointe des relations internationales ENA-France, Aurelie Royet-Gounin. Toutes les deux ont effectué le déplacement de Brazzaville pour la circonstance, sans oublier les participants au colloque de Brazzaville.

En effet, ce colloque qui s'est tenu du 28 au 29 mai, a associé les anciens élèves africains et français pour débattre ensemble de la formation, de la gouvernance, de l'économie, du changement climatique, de la paix et la sécurité.

L'École nationale d'administration a été créée en 1945 par le Général de Gaulle, alors président du Gouvernement provisoire de la République française. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle avait pour objectif, d'unifier la Fonction publique française par un recrutement interministériel, accessible à tous les enfants.

Yvette Reine Nzaba

« Aller plus loin dans les échanges de compétences, de documentation, de formation, de partenariat et de soutien professionnel et multiforme pour les anciens élèves au profit de l'humanité en général et du développement du Congo en particulier »

nable ; encourager la présence régulière d'élèves congolais à l'ENA et le développement de séjours d'étude pour les élèves français au Congo. Elles favoriseront les contacts entre les hauts fonctionnaires du Congo et de la France, et apporteront ainsi un concours actif dans leur domaine de compétence à la coopération et à l'amitié franco-congolaise.

Chaque année, l'Association des anciens élèves congolais de l'École nationale d'administration de France (AAECE-

protocole, a déclaré que, « ce nouveau partenariat est, une fois de plus, le témoignage de la proximité de nos systèmes administratifs autant que de l'amitié indéfectible qui lie les peuples français et congolais ».

Pour sa part, le président de l'Association des anciens élèves congolais de l'ENA de France, Matt Seinzor a réitéré l'engagement de l'AAECE d'être de véritables experts congolais, disponibles. Elle incitera, a-t-

Pierre Savorgnan de Brazza à l'Expo !

L'explorateur a été célébré à Milan samedi, en signe de la mémoire partagée.

À force de prononcer son nom au Congo, on en viendrait presque à oublier que De Brazza était aussi Italien! Et que, donc, l'Exposition universelle de Milan en cours dans la capitale économique italienne ne pouvait pas faire l'impasse d'une figure aussi illustre. Et d'ailleurs, c'est à « l'italienne » que l'homme a été honoré à Milan samedi, à la journée du Congo. « Pietro Paolo Savorgnan di Brazza' (tel quel, y compris dans l'accent sur le « a » final !) fut un vrai humaniste », a rappelé le commissaire général de l'Expo, l'Italien Bruno Antonio Pasquino en s'adressant à la délégation congolaise. Au premier rang de celle-ci, le ministre d'État Isidore Mvouba opinait.

« C'était un humaniste vrai, ouvert à la connaissance et très en retrait des explorateurs blancs de l'époque par ses méthodes non violentes et pour son refus de l'exploitation coloniale », a ajouté M. Pasquino. « Le fait que le nom de la capitale de votre pays a, d'une certaine manière, une origine italienne est pour nous motif de fierté et témoigne le profond lien qui unit nos deux pays », a-t-il souligné.

Plus à l'endroit des Italiens eux-mêmes sans doute que des Congolais présents, il a rappelé aussi comment Pierre Savorgnan de Brazza, fils d'Italiens du Frioul, est devenu aujourd'hui le symbole fort du lien très ancien entre l'Italie, le Congo et l'Afrique. Par le fait qu'il est né Italien (dans la cité des papes, Castel Gandolfo près de Rome, en janvier 1852) et qu'il est mort Français (en 1905, à Dakar, au Sénégal), l'explorateur a ouvert la voie à un type de coopération respectueuse des autres.

Son action, son attitude dans un contexte particulier de l'histoire ont posé les jalons de cet homme aujourd'hui qui se célèbre aussi à l'Exposition universelle de Milan. « Ce n'est pas un hasard si l'Italie figure parmi les premiers partenaires commerciaux du Congo aujourd'hui. Il est son deuxième partenaire européen, avec une présence qui gagne chaque jour en intensité », a relevé M. Pasquino.

Pendant la « National Day » du Congo, le quotidien turinois La Stampa a consacré une pleine page à la coopération italo-congolaise. Il a montré combien le secteur de l'énergie était dynamique. Avec notamment le doublement de la puissance de la centrale électrique à gaz de Djeno (50 MW) et celle de la centrale électrique du Congo (300 MW) ; la pose de quelques 550Km de ligne haute tension entre Pointe-Noire et Brazzaville, mais aussi des projets en faveur de la santé communautaire, en particulier à Hinda.

Lucien Mpama

COP 21

Ségolène Royal : « il faut répondre aux attentes des pays pauvres sur le climat »

Selon le ministre français de l'Environnement, Ségolène Royal, cité par le quotidien britannique The Guardian, les pays en développement « attendent de voir » ce qu'on leur proposera lors de la conférence sur le changement climatique (COP 21) qui se tiendra en décembre à Paris.

Ségolène Royal devrait jouer un rôle central dans la COP21 qui se tiendra à Paris. Le gouvernement français prépare actuellement pour la création d'un nouveau protocole de Paris déterminant l'action mondiale contre le changement climatique post 2020.

« Les pays en développement ne sont pas hostiles à un accord. Je dirais même qu'ils sont ouverts, mais ils attendent de voir. Nous devons répondre à leurs attentes », a déclaré la ministre.

Elle pense que « la clé d'un accord réussi » serait la soumission par les pays riches des plans aux pays les plus pauvres pour leur apporter une aide financière, les aider à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, pour les empêcher d'appuyer leur future croissance économique sur les combustibles fossiles et adapter leurs infrastructures aux

éventuels dégâts causés par le changement climatique, relève le site EuroActiv.fr.

Elle condamne les entreprises de matières premières qui « s'emparent des ressources », sans se soucier des conséquences du GES qu'elles émettent sur le changement climatique.

Ségolène Royal explique : « pendant des années, le secteur financier a joué le rôle de prédateur des ressources naturelles. Les entreprises doivent comprendre ce qui est en jeu. Elles se sont accaparé les ressources naturelles sans les payer à leur juste valeur. Nous n'avons pas donné le prix réel ».

Ajoutant : « Les sociétés des secteurs de l'énergie, du transport et de la construction devront toutes changer de manière radicale leur méthode de travail, et ce, afin de réduire les émissions et d'ouvrir la voie à une économie faible en carbone ».

Elle encourage les pays à « être plus ambitieux et à s'engager davantage » en vue de la conférence de Paris. Pour elle, le changement climatique n'est pas qu'une question économique, mais « une question de civilisation ».

N.Nd.

BANGUI

L'opération française de la Sangaris veut réduire ses effectifs de moitié

Selon la présidence française, l'opération militaire engagée par la France depuis décembre 2013, ne comptera que 800 soldats d'ici le mois d'août prochain contre 1700 hommes actuellement.

« La stabilisation de la situation en Centrafrique motive cette décision qui est aussi justifiée par la montée en puissance de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) », a indiqué un communiqué de la présidence française. D'après les nouveaux dispositifs, les troupes de la Sangaris vont être stationnées à Bangui et constitueront une sorte de force de réaction rapide en cas de difficultés pour les Casques bleus de la Minusca.

Ces derniers mois, les effectifs de la mission onusienne Minusca ont été sensiblement revus à la hausse, puisque le seuil des 12.000 hommes sera

atteint d'ici le mois d'août prochain. Cette montée en puissance de la Minusca a conduit l'opération française de la Sangaris à réduire davantage sa présence dans le pays, passant de 2600 à 1700 aujourd'hui.

L'opération Sangaris a joué un rôle important dans le cadre de la sécurisation de la Centrafrique, de la protection des civils, ainsi que le désarmement des groupes armés. Devant la recrudescence des violences inter communautaires dans ce pays de 5 millions d'habitants, la Sangaris a déployé fin 2014 d'importants moyens: d'hélicoptères d'attaques Tigres et de drones d'observation, s'ajoutant aux deux hélicoptères Puma.

Au cœur d'un scandale d'abus sexuels présumés

Le processus de transition en cours depuis janvier 2014, s'achève vers la fin de l'année avec l'organisation des élections générales pour permettre le retour de l'ordre constitutionnel. La communauté internationale par le biais des forces étrangères sur place notamment l'opération française, s'est engagée à accompagner le processus électoral. Ces appuis devraient consister entre autres à la sécurisation des agents électoraux, l'acheminement des matériels électoraux, mais avant cela, au désarmement de toutes les forces négatives qui sévissent à l'intérieur.

Pourtant, une révélation d'un quotidien britannique, The Guardian, vient lever le voile sur la sincérité de l'opération

française et la crédibilité de celle-ci. The Guardian a révélé fin avril un rapport d'enquête portant sur des agressions sexuelles commises à l'encontre des enfants de 8 à 12 ans par les soldats français basés sur un site des déplacés à Bangui. Le document des Nations unies, souligne la même source, aurait été transmis en juillet 2014 aux autorités françaises par un membre suédois du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), Anders Kompass, choqué par l'inertie de sa hiérarchie.

La révélation a suscité des émois au sein de l'opinion, et conduit l'ONU à ouvrir des enquêtes internes visant à faire la lumière sur cette affaire. Anders Kompass, le directeur des opérations de terrain au HCDH, a été suspendu de ses fonctions et est aujourd'hui

menacé de licenciement. Plus de 14 soldats français sont concernés par cette affaire. En dehors des déclarations de fermeté prononcées par les responsables onusiens, le ministère français de la Défense, a assuré avoir « pris toutes les mesures nécessaires pour permettre la manifestation de la vérité », et promis des sanctions à l'encontre des coupables.

Le parquet de Bangui qui n'a pas été associé à l'enquête, a décidé d'ouvrir une information judiciaire contre X pour viols d'enfants. D'après des sources proches du parquet à Bangui, outre les soldats tchadiens, équato-guinéens et français, cette information judiciaire viserait plusieurs contingents étrangers présents en Centrafrique.

Fiacre Kombo

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

pour les Organisations de la Société Civile (OSC) en République du Congo



Vous êtes un membre actif de la société civile congolaise

Organisation Non Gouvernementale, association, collectif de citoyens ou d'associations, organisation de producteurs ou d'artisans,

Vous voulez en savoir plus sur l'action de l'Union Européenne au Congo,
Vous voulez mieux cerner les attentes des bailleurs envers la société civile,
Vous vous interrogez sur la recherche de financement,
Nous allons tenter de répondre à vos questions !

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo lance un cycle de séances d'information et de sensibilisation sur sa coopération et ses activités au Congo.

La prochaine séance aura lieu à **Pointe Noire** (d'autres sessions similaires seront organisées en 2015). Les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées sont invitées à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA SÉANCE

- **Thème** : la coopération et l'aide au développement de l'Union Européenne au Congo
- **Sujets abordés** : l'action de l'UE au Congo, ses objectifs et attentes par rapport à la société civile, la nature et les exigences d'un projet de développement, la démarche d'autodiagnostic et le positionnement stratégique d'une OSC, le partenariat entre OSC et la recherche de financement.
- **Date** : jeudi 2 juillet 2015 à Pointe Noire.
- **Horaire** : de 8h à 17h (lieu à confirmer).
- **Nombre de participants** : maximum 30 participants par séance (une liste d'attente pourra être constituée pour cette session ou les suivantes).

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Un encas et un déjeuner seront servis.
- Pour participer, chaque participant doit obligatoirement s'inscrire et avoir reçu une confirmation de la Délégation.
- Un représentant d'une OSC ayant confirmé sa participation et qui ne se présente pas ne sera pas considéré comme prioritaire pour les sessions suivantes.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire : les membres d'associations congolaises actives et enregistrées légalement (récépissé). Chaque association ou réseau ne peut inscrire qu'un seul participant. Ne sont pas éligibles : les autorités locales, les ONG internationales, les entreprises, les associations financées par l'UE ou ayant déjà participé à ses formations.

Comment s'inscrire : envoyer votre demande par mail en spécifiant :

- le nom du participant, son contact mail et téléphonique, ainsi que son rôle dans l'association,
- le nom de l'association, son principal domaine d'intervention, et son récépissé (à joindre obligatoirement).

L'établissement de la liste des participants se fera en tenant compte de l'ordre de réception des demandes complètes. Une confirmation de votre participation vous sera envoyée par mail.

Date limite pour s'inscrire: lundi 15 juin à 12h.

Comment envoyer votre demande d'inscription : uniquement par mail (avec en objet « inscription séance d'information à Pointe Noire ») à assistancetechnique.sect1due@gmail.com.

BABOUA

Une attaque des hommes armés signalée dans les environs de la ville

Un mort, 4 blessés et d'importante somme d'argent emportée, c'est le bilan d'une attaque des hommes armés à 18 kilomètres de la ville de Baboua. L'acte s'est produit le 28 mai dernier sur l'axe Baboua-Garoua-Mboulaï.

Les informations parvenues au RJDH, font état de ce que cette attaque aurait été perpétrée par les éléments du Front démocratique du peuple, centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine qui sont basés dans le secteur. Les hommes armés, selon des sources concordantes, ont arrêté les passagers en moto vers 07 h du matin et les ont dépouillés de tous leurs biens. De sources bien informées, un véhicule de patrouille des éléments de la Minusca camerounaise a été attaqué par ces hommes. Une source locale a confié qu'un élément de la Minusca a été blessé et qu'il serait conduit à l'hôpital de Bouar pour des soins. Une version qui n'est pas encore confirmée par la Minusca.

Une source proche de la gendarmerie, a confirmé toutes ces informations. « Il y a des hommes armés qui opèrent depuis dans la zone. Ils ont mis la main sur des voyageurs, le vendredi dernier et le même jour, dans l'après-midi, les véhicules de transport en commun sont aussi tombés dans leur embuscade », a expliqué cette source. Ces derniers, la ville de Baboua et ses environs sont régulièrement touchés par des attaques des hommes armés considérés comme les éléments du FDPC.

YALOKÉ

Des bénévoles formés sur la protection de l'enfance

L'ONG Jeunesse unie pour la protection de l'environnement et le développement communautaire (JUPEDEC) forme depuis le vendredi dernier, des jeunes sur les droits de l'enfant et les moyens de défense de ces droits.

Selon Lucile Rose Aniwe, chargée de protection de JUPEDEC, ces jeunes sont appelés à faire la sensibilisation rapprochée dans leurs communautés respectives. « Après cette formation, ces jeunes vont sensibiliser de porte à porte dans leur localité. Ces sensibilisations porteront sur les droits bafoués de l'enfant ici », a indiqué Rose Aniwe.

Elle a indiqué que ces sensibilisations seront menées avec l'ONG Word Vision. « Les moyens seront mobilisés pour leur faciliter la tâche », a-t-elle ajouté. Ferdinand Endjinaze, un des participants à cette formation a confié au RJDH qu'ils sont prêts à se lancer dans les sensibilisations afin de protéger les enfants.

Cette formation sur les droits de l'enfant intervient quelques jours après celle organisée à l'endroit des peulhs de la région.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

BEYROUTH, votre nouvelle destination de rêve!



Entre Kinshasa et Beyrouth, il y a ECAir

KINSHASA – BEYROUTH

2 VOLS / SEMAINE via Brazzaville

À PARTIR DE

828 USD^{TTC}*

*Offre soumise à conditions

 **ECAir**
Equatorial Congo Airlines

www.flyecair.com

Tél: + 243 851 851 851

Suivez nous sur  

En partenariat avec 

L'AN 5 DE L'ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA ET FIDÈLE BAZANA

Des ONG déterminées à obtenir justice

Les organisations en ont appelé à la mobilisation de tous pour que les vrais auteurs et commanditaires de ce meurtre répondent de leur acte criminel.

Une série d'activités a été organisée le 1er juin à Kinshasa, en vue de célébrer les cinq ans de l'assassinat de Floribert Chebeya Bahizire et de Fidèle Bazana Edadi, respectivement ancien directeur exécutif et chauffeur et membre de la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV). En plus du recueillement organisé devant la tombe de Floribert Chebeya, au cimetière Nouvelle cité, à Benseke, les membres des ONG, dont la VSV et d'autres, ceux des familles de deux disparus et les politiques congolais se sont retrouvés à la paroisse Notre-Dame de Fatima pour partager les souvenirs de ces illustres disparus et dire une messe en leur mémoire. Dans leurs mots, les membres de

la société civile et ceux des deux familles éplorées ont continué à réclamer que justice soit faite. Ils ont également promis à ces deux défenseurs de droits de l'Homme de continuer à lutter en vue d'honorer leurs mémoires, notamment en obtenant que les vrais auteurs et commanditaires de ce meurtre répondent de leur acte criminel. « Les parties civiles qui ont intéjété appel à la Haute cour militaire n'ont aucune garantie de la manifestation de la vérité dans cette affaire avec tout récemment la décision ou mieux la stratégie de disjoindre les poursuites entre les prévenus présents et ceux prétendument en fuite », a souligné le directeur exécutif de la VSV, Dolly Ibefo. Pour cet activiste, la disjonction des poursuites prouve à suffisance combien les autorités de la RDC tiennent coûte que coûte à l'étouffement de la vérité corroborant ainsi la thèse de crime d'Etat ciblé et planifié.

Un assassinat confirmé

Le représentant du ministre de la Justice et des droits humains a noté que Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ont été bel et bien assassinés. « Les circonstances de leur mort ont été reconnues par tous et confirmées par le pouvoir judiciaire comme un assassinat », a-t-il soutenu. Ce membre du cabinet d'Alexis Thambwe Muamba a également reconnu que Floribert Chebeya était un fervent défenseur des droits de l'homme que le pays n'oubliera jamais. Il a, par ailleurs, souligné l'intérêt porté par le ministre de la Justice sur le procès en cours.

Mais, pour les défenseurs des droits de l'Homme et la société civile, les familles des disparus ainsi que la population congolaise, cette reconnaissance ne suffit pas. Il faut une action qui permette de faire éclore la vérité et la justice de ce qu'ils qualifient de crime d'Etat. « Nous avons l'impression que le

procès en cours n'a pour objectif que d'alléger les peines des cinq policiers actuellement en détention à Makala », a souligné la sœur de Floribert Chebeya, Mme Adélaïde Chebeya.

Dans leurs déclarations, toutes les parties réclament l'arrestation de celui qui est considéré comme le suspect numéro 1 dans cette affaire. Il s'agit de l'ex-chef de la Police nationale congolaise, le général John Numbi Banza. Pour les ONG et les familles, du moment où cette personnalité ne sera pas converti en prévenu et jugé comme tel, compte tenu du rôle joué par lui dans cette affaire, la vérité sera toujours étouffée et la justice ne sera jamais faite à ces deux défenseurs des droits de l'Homme (DDH) assassinés dans les locaux de la police nationale congolaise.

Honorer le combat des deux DDH Plusieurs gerbes de fleurs ont été déposées sur la tombe de Floribert

Chebeya, pour honorer le combat mené par les deux DDH assassinés pour l'instauration d'une vraie démocratie en RDC. Ce dépôt des fleurs fait par l'ambassade des Pays-Bas en RDC, le Centre Carter, le Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'Homme, le Rénad hoc, la VSV et les familles des deux disparus a été accompagné par des mots dits notamment par Robert Kabakala de la Nouvelle société civile du Congo, Jean-Bosco Phuna, Franck Citende du Rénad hoc. Tous ont honoré le combat de ces deux personnalités assassinées, avec promesse de faire leur combat qu'elles ont mené et qui les a conduits à la mort pour honorer leur mémoire.

À la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, c'était des témoignages de ceux qui ont connu Floribert Chebeya et qui ont eu à travailler avec lui ainsi que ceux qui ont bénéficié de ses services, en tant que DDH.

Lucien Dianzenza

TRANSPORT EN COMMUN

Transco réalise deux milliards d'excédent en 2014

C'est le chiffre d'affaires que la Société de transports au Congo (Transco) a atteint l'année dernière, soit 16 milliards de francs congolais sur une prévision de 12 milliards.

Pour les autorités de Transco, les chiffres ainsi réalisés en 2014 montrent une société qui progresse positivement. D'ailleurs, celle-ci a dépassé sa prévision de nombre annuel de passagers à transporter. L'on est passé de 26 millions à un total de 33 millions de passagers transportés par Transco, avec un taux de

remplissage à bord de 490 contre une prévision de 370 passagers payants. Autre chiffre, Transco a connu en 2014 environ 510 accidents légers sur 12,3 millions de km parcourus.

La bonne nouvelle est que toutes les prévisions et plans élaborés ont bien été réalisés. Les charges hors carburant et amortissements se sont élevées à 11 milliards de francs congolais contre une prévision de 19 milliards. Quant au solde de gestion hors amortissement et hors carburant, il est d'environ 5 milliards de francs

congolais contre une prévision de 7 milliards.

Les perspectives pour 2015 sont intéressantes, avec l'accroissement du nombre de bus à 1000 au lieu de 500. Il s'agit de répondre à une demande sans cesse croissante dans le transport en commun. Selon les chiffres avancés par Transco, il faut s'attendre à une demande de 2 millions de passagers payants par jour. Pour rappel, Transco compte à ce jour 1947 unités pour 326 bus en exploitation.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Le projet C-change est arrivé à son terme

Mis en œuvre par FHI360 avec l'appui financier de l'Usaid, le projet C-change « communication for Change » en RDC dont la première phase est intervenue de septembre 2009 au décembre 2012 et la deuxième phase d'août 2012 au juillet 2015 est arrivé à son terme. La cérémonie de clôture de ce projet a eu lieu au centre culturel du collège Boboto.

Le clou de cette manifestation était la présentation finale du projet dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la santé des communautés à travers la communication pour le changement social et de comportement (CCSC). Les programmes de santé mis en œuvre par ce projet sont notamment la planification familiale, malaria, SMNE, eau, hygiène et assainissement, VIH/PTME, GBV/VIH et TB. Il ressort de cette présentation faite par les animateurs de C-change que les résultats intermédiaires attendus du projet se résument par l'amélioration des capacités des personnels du ministère de la Santé publique, des ONG et des structures de santé publique à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les programmes CCSC, par l'amélioration de l'environnement politique favorable à la coordination des activités des programmes nationaux et à leur participation aux rencontres professionnelles au niveau national, régional et international et par l'amélioration de la qualité et l'efficacité des interventions, des programmes et des matériels éducatifs et promotionnels. Le projet C-change, a-t-on retenu de cette présentation, a eu comme zones d'intervention la ville de Kinshasa, la province orientale, le Kasai-Occidental, le Kasai-Oriental, le Katanga et le Sud-Kivu où plusieurs zones de santé en ont été bénéficiaires.

Dans le cadre de ses activités sur le terrain, le projet C-change a organisé les formations pour le renforcement des capacités des personnels du ministère de la santé publique, des ONGs, des structures de santé publique et des professionnels des médias publics et privés en communication pour le changement social et de comportement et en communication interpersonnelle.

Des défis

En dépit des succès réalisés notamment dans le domaine de planification fami-

liale (PF) où on a procédé à la mise en œuvre de 19 sur 20 recommandations de la conférence nationale sur le repositionnement PF de 2009, à l'adoption du plan stratégique national de la PF à vision multisectorielle, à la Proposition de loi sur la santé de la reproduction et planification familiale en RDC, à l'institutionnalisation du CTMP / PF par décret du Premier ministre et à l'inscription d'une ligne budgétaire sur la PF dans le budget national, le projet C-change a aussi des défis à relever. Il s'agit notamment du nombre réduit de bureaux de coordination au niveau de province (3/6), du travail avec les relais communautaires sur la base du volontariat, de la collaboration entre partenaires de mise en œuvre, notamment dans la reproduction, la distribution et l'utilisation des matériels éducatifs développés avec l'appui de C-Change, affectation de plus de ressources à la production et à la distribution des matériels éducatifs produits. La directrice de l'Usaid, Mme Diane Putman, n'a pas manqué de féliciter tous les partenaires du projet qui grâce à leur dynamisme et bravoure que ce projet a connu un succès en dépit de quelques défis. Elle a appelé à la responsabilité de tout un chacun à continuer à travailler pour le changement de comportement de la communauté. De son côté, le directeur du projet, M. Yaya Drago a remercié tous les partenaires du projet sans lesquels le projet n'aurait pas été possible. Tout en indiquant qu'après les formations apprises dans le cadre de renforcement des capacités des personnels du ministère de la Santé publique, des ONG et des structures en communication pour le changement social et de comportement, rien ne sera plus comme avant dans le domaine de communication. Pour le secrétaire général à la Santé publique qui a procédé à la clôture de ce projet qui interviendra en la date du 31 juillet 2015, qui a reconnu les efforts inlassables de tous les partenaires, a réitéré auprès des bailleurs de fonds et des partenaires d'aider la RDC à mobiliser les ressources nécessaires pour la promotion de la communication pour le changement de comportement.

Aline Nzuzi

NORD-KIVU

L'aéroport de Goma attaqué par des hommes armés non identifiés

Les assaillants ont attaqué le site aéroportuaire et ses environs très tôt le 2 juin.

C'est sous des crépitements des armes que la population de Goma s'est réveillée aux premières heures de la matinée le 2 juin. Entre 2 et 3 heures du matin, un groupe d'assaillants surgis d'on ne sait où, avait tenté d'investir l'aéroport du Chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Ces hommes armés non autrement identifiés se sont butés à la résistance des éléments des FARDC commis à la sécurité du site qui les ont repoussés au terme d'un échange des tirs nourris. Des sources locales parlent des tirs à l'arme lourde et légère entendus pendant des longues heures dans la ville. Dans leur escapade, certains parmi les assaillants auraient ga-

gné le centre de la ville de Goma pour se diluer dans la population. Pour l'heure, le calme est revenu et la psychose éloignée des esprits. Les « Gomatraciens » ont, comme si de rien n'était, vaqué à leurs occupations dans la journée.

Le bilan provisoire fait état d'un militaire des FARDC tué dans ces affrontements qui ont fait également des blessés graves parmi les assaillants, trois au total. Le service médical de l'armée nationale s'emploie, pour l'heure, à soigner les assaillants grièvement blessés. L'on espère qu'une fois remis de leurs blessures, ils pourront livrer des informations aux autorités sur leur identité, leur provenance et leur motivation. Entretemps, des spéculations vont bon train quant à l'identité de ces assaillants. Pour le gouverneur Julien

Paluku, il s'agit d'un groupe des brigands qui cherchaient sans doute à s'approvisionner soit en vivres soit en minutions dans les dépôts des FARDC situés à l'aéroport de Goma. Certaines sources locales redoutent que cette attaque soit le fait des rebelles du M23 étant entendu que ces derniers, en reconstitution à partir du Rwanda et de l'Ouganda, n'ont jamais renoncé à leur projet de réinvestir la ville de Goma. Une piste qu'écarte Julien Paluku convaincu qu'il s'agit des bandits. « Dans tous les cas, nous saurons l'identité exacte des assaillants, les commanditaires et le but de l'attaque une fois que les trois blessés seront à mesure de parler et de répondre à nos questions », a-t-il précisé.

Alain Diasso

KATANGA

La population sensibilisée sur les impacts environnementaux et sociaux négatifs des entreprises extractives

L'information a été donnée au cours d'une campagne menée par la Synergie de Lubumbashi composée de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), de la plateforme des organisations de la société civile POM et le Réseau ressources naturelles (RRN).

La campagne organisée récemment dans la province cuprifère par les trois ONG s'est fondée sur le principe selon lequel « toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral » ainsi que sur le prescrit de la Constitution, qui donne à toute personne le devoir de protéger l'environnement. Elle a été motivée par le constat selon lequel les entreprises minières au Katanga, qu'elles exploitent comme majeurs ou mineurs, sont généralement loin de respecter les normes sur les droits humains et celles sur la protection de l'environnement. « Toutes les

villes et cités minières de la province sont touchées par le phénomène de pollution qui entraîne les conséquences sur la jouissance de certains droits, principalement le droit à la santé, droit à un environnement sain et droit à l'eau potable », a déploré la Synergie de Lubumbashi.

Réduire les impacts négatifs

Le souci de contribuer à la réduction des impacts négatifs environnementaux et sociaux des industries extractives a conduit les organisations composantes de la Synergie de Lubumbashi, avec l'appui de 11.11.11. CNCD, à mener une évaluation échantillonnée sur les impacts environnementaux de l'exploitation minière au Katanga, notamment dans les zones de Luisha, avec les entreprises Comlu et Simco, Kakanda, avec la société Boss Mining, et Kolwezi (Luilu), avec KCC. L'ob-

jectif poursuivi a été de sensibiliser les communautés locales des sites d'exploitation minière sur ces impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière. Dans cette étude, la Synergie de Lubumbashi a constaté que les populations des cités étudiées sont exposées à l'expropriation des terres paysannes et le déplacement forcé sans indemnisation juste et équitable, la pollution des rivières entraînant leur dépeuplement en poisson et la destruction des bas fonds des rivières suite aux eaux acides qui s'y déversent ainsi qu'à la pollution du sol, de l'air (atmosphère) et de l'eau qui contribuent à la destruction des vies humaines, animales et végétales. La Synergie de Lubumbashi a, par conséquent, conclu que l'exploitation minière n'apporte pas seulement le bonheur dans les pays mais également des problèmes négatifs avec les

différentes pollutions qui ont des conséquences sur le plan de la santé de population, surtout sur l'état sanitaire des femmes et des enfants; sur le plan économique, avec la destruction des champs, de vie aquatique; ainsi que sur le plan environnemental, avec la destruction des écosystèmes, de la biodiversité et du paysage.

Le devoir de défendre l'environnement

Dans les conclusions de son action, ce partenariat a appelé les communautés locales à organiser à la base les noyaux de suivi des impacts environnementaux et sociaux, de signaler et dénoncer tout cas de pollution et de violation de droits de communautés locales, d'organiser les séances d'échanges avec les autorités locales et les délégués des entreprises et de se regrouper pour les actions en justice.

Les organisations de la société civile ont, elles, été appelées à accompagner les communautés locales dans les différents processus de défense de leurs droits et de faire le monitoring pour le plaidoyer auprès de décideurs. La Synergie de Lubumbashi a, par contre, exhorté les entreprises extractives à mettre l'information nécessaire aux communautés locales pour leur protection, à respecter et appliquer les dispositions légales sur la protection de l'environnement pendant et après l'exploitation, et à réhabiliter les sites pollués par leurs activités d'exploitation (dans l'environnement minier et au-delà). Alors que le pouvoir public a été appelé de veiller à la protection de l'environnement et à la santé des populations et de faire respecter les lois et règlements du pays en la matière.

Lucien Dianzenza

CINEF

La deuxième édition met l'accent sur la distribution des films

Le marché du film congolais inauguré le 2 juin en fin de matinée à la Place commerciale de la 7e rue à Limete et la rencontre qui réunira diffuseurs, producteurs, réalisateurs et acteurs le 3 juin à l'Institut français (IF) affichent clairement l'ambition du festival de contribuer à organiser le secteur.

Comme dit à l'occasion de la conférence du 27 mai en annonce de la tenue de sa deuxième édition, le festival du Cinéma au féminin (Cinef) organise « *Le Marché du film congolais* ». L'initiative est une grande première dans le monde du cinéma congolais en très grande ébullition depuis quelques années déjà. Inauguré par le bourgmestre de la commune de Limete, la portion du terrain de la place commerciale de la 7e rue qui lui sert de cadre tient lieu de quartier général au festival. En effet, à partir du 3 juin jusqu'à la veille de la clôture, le 5 juin, y sont programmés plusieurs projections de fictions et de documentaires.

Encore timide à son ouverture au public à la suite de son inauguration, le marché appelé à offrir une vitrine aux nombreuses réalisations congolaises mettait jusque-là en vente des exemplaires de cinq films. Parmi ceux-ci, deux « Collections de films congolais » dont l'un est constitué de trois réalisations de Clarice Muvuba, la coordonnatrice du festival. Il s'agit de la fiction *Olongo* et des documentaires *Les Traces* ainsi que *Les Fils de la vie et de la mort*. Quant à l'autre collection, elle renferme *Matanga* et *Harmonica*, les derniers documentaires respectifs de Georges Kabongo et Deborah Basa projetés en avant-première les 19 et 20 décembre derniers à l'IF.

Les films de deux autres jeunes réalisateurs, en l'occurrence Tshoper Kabambi et Hallain Paluku sont présents au marché. Le premier expose *Mboté*, fiction récipiendaire du Trophée Francophone du meilleur court-métrage 2014 ainsi que *Bilili*, son tout dernier documentaire sur le journalisme qui a pour personnage central Nioni Masela. Vu jusqu'ici par les Kinois en avant-première à la Halle de la Gombe à l'occasion de la Fête du court métrage. Quant au second, il met à disposition des amateurs des



Sofa

séries l'intégrale Saison 1 de *Sofa*. Il s'agit d'un condensé d'une vingtaine d'épisodes d'à peine trois minutes chacune vus sur le petit écran. La mini série humoristique a été diffusée une première fois sur la RTGA, puis sur B-One avant de l'être sur bien d'autres télévisions locales l'an dernier. Elle a bénéficié à chaque fois du même accueil chaleureux du public.

L'initiative du Marché du film congolais a été fort encouragée par le bourgmestre Douglas Nkulu Numbi. L'autorité a affirmé en comprendre d'autant mieux la valeur et l'importance qu'il est amateur de cinéma. « *À mes heures perdues, je suis réalisateur* », l'a-t-on entendu dire dans les détours de son mot de circonstance. Le conseiller chargé de la Culture et Arts du ministère provincial s'est également dit ravi par l'organisation de l'Association des femmes cinéastes du Congo (AFCC). Et de fustiger l'engouement du Kinois pour les réalisations nigérianes et indiennes, il s'est engagé dans un plaidoyer en faveur des productions locales. José Disimbi a dès lors prôné la consommation des « *produits congolais* ». Il a exhorté le Cinef à poursuivre son action de la sorte : « *Nous devons nous mettre ensemble pour y travailler. Le gouvernement provincial est prêt à vous accompagner. Nous vous encourageons à créer les mécanismes qu'il faut pour que le film congolais soit distribué et consommé en RDC mais aussi en dehors de ses frontières* ».

Nioni Masela

51E COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La Fécofa récupère les clubs du play-off de la Division 1 au mépris du règlement

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a inclus, dans le tirage au sort de la 51e Coupe du Congo de football, les huit clubs qui ont disputé le play-off de la Division 1 (championnat national de football), en passant outre une disposition du règlement de la Coupe du Congo de football. Et Cela alimente le débat dans l'opinion sportive locale.

La Fécofa a procédé, le 30 mai, en son siège à Kinshasa, au tirage au sort des clubs qui vont disputer, du 8 au 16 juin, la phase des poules de la 51e édition de la Coupe du Congo de football. La phase finale va se dérouler à Lubumbashi jusqu'au 25 juin inclus, de sorte à ne pas dépasser la dérogation accordée par le ministère des Sports sur la prolongation de la saison sportive du football qui devrait s'arrêter au 31 mai. L'on note d'emblée que trois sites ont été choisis pour abriter les matchs des clubs répartis dans différents groupes. Il s'agit de Kinshasa, de Bukavu au Sud-Kivu et de Lubumbashi au Katanga. In globo, vingt-trois clubs prennent part à cette compétition, répartis dans les trois sites de deux sous-groupes au regard de leur situation géographique.

Ainsi, le site de Kinshasa comprend le sous-groupe A avec le FC Renaissance du Congo (Kinshasa), Veti Club (Kongo Central), Vutuka (Bandundu), et Daring Club Motema Pembe-DCMP-/Bumba (province de l'Équateur). Et le sous-groupe B se constitue du Daring Club Motema Pembe-DCMP-/Kinshasa, Shark XI FC et FC MK, tous de la capitale RD-congolaise. Le site de Lubumbashi compte également deux sous-groupes. Le premier regroupe KFA (Katanga), Saint-Luc (Kasaï occidental) et USKasaï (Kasaï oriental). Alors que le deuxième sous-groupe renferme Sa Majesté Sanga Balende (Kasaï oriental), FC Saint-Éloi Lupopo (Katanga), FC Lubumbashi Sports (Katanga), US Tshinkunku (Kasaï occidental), JS Groupe Bazano (Katanga). Enfin, sur le site de Bukavu, le sous-groupe A se compose de Bukavu Dawa (Sud-Kivu), Ndjadi (Maniema), Eldorado (Province Orientale) et FC Nyuki (Nord-Kivu); le sous-groupe B de Dauphins Noirs (Nord-Kivu), FC Makiso (Province Orientale), AS Nika (Province Orientale) et AS Capaco (Nord-Kivu).

Le tirage au sort de la 51e Coupe du Congo

a provoqué un débat dans l'opinion sportive nationale. Pour certains analystes, la Fécofa a foulé au pied son propre règlement en récupérant les clubs qui ont disputé le play-off de la 20e édition du championnat national -Division 1-. La Coupe du Congo, arguent-ils, ne concernent que les clubs qui ont été éliminés du championnat national avant le play-off. En fait, ils se basent sur l'article 7 du règlement de la Coupe du Congo de football qui stipule : « *La Coupe du Congo se joue en phases qui se présente de la manière suivante : a) préliminaire, b) poule, c) finale. Tous les clubs qualifiés des ligues provinciales ainsi que ceux de la Division 1 non éligibles au play-off vont se retrouver en poule de développement, en tenant compte de la proximité géographique des clubs participants* ». La Fécofa a visiblement fait fi de cet article en incorporant tous les clubs de play-off qui n'ont pas terminé dans les places qualificatives pour les compétitions africaines interclubs, notamment Lupo, Lubumbashi Sport, Sanga Balende, JS Groupe Bazano, Shark XI FC, Daring Club Motema Pembe et FC MK.

Du côté de la Fécofa, on n'a donné aucune explication par rapport au non-respect de cet article. Le communiqué de l'instance faïtière du football congolais publié sur son site officiel le 26 mai sous le sceau de son secrétaire général adjoint Inyangi Bokinda indiquait simplement : « *La Fédération congolaise de football association informe l'opinion sportive qu'elle a obtenu l'arrêté ministériel n° 15/CAB/MIN/JSL/2015 du 23 mai 2015 portant dérogation spéciale sur la limitation des saisons sportives. Cette dérogation spéciale accordée à la Fécofa lui permet de poursuivre les deux dernières phases de la Coupe du Congo, 51e édition, selon le calendrier suivant : - Phase en poule les 10, 12 et 14 juin 2015 ; - Phase finale les 19, 21 et 23 juin 2015. À cet effet, les équipes reversées, ainsi que celles non classées 1ère, 2e et 3e du play-off désireux d'y prendre part sont invités à confirmer leur participation par le paiement de droit d'engagement de 500 dollars américains. Un délai de 72 heures leur est accordé à partir de la publication du présent communiqué* ».

Martin Engimo

BACCALAURÉAT 2015

16 678 candidats prennent la ligne de départ

Bien que certains candidats ont été désorientés, les épreuves ont pu être lancées le mardi matin par le Préfet Alexandre Honoré Paka accompagné du directeur départemental de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Jean Baptiste Sitou et le président des jurys de la ville océane, Marie-Joseph Mouthoud.

Même si quelques candidats à Pointe-Noire, sont restés perplexes la veille de l'examen jusqu'à ce matin pour les plus négligents qui ne connaissaient pas leur centre d'examen, l'unique épreuve de mathématiques a été lancée à 10h comme dans toute la République. Des cellules d'orientation ont été mises en place dans tous les centres pour aider les candidats désorientés.

Au bac général, l'effectif est de 16. 678 dont 6. 827 pour la série A, 1 447 pour la série C et 8404 pour la D. Ils sont repartis dans 38 centres dans la ville de Pointe-Noire et un autre dans la zone pé-

riphérique, de Tchiamba-Nzassi.

Lançant les épreuves, le préfet a demandé aux candidats de ne pas se paniquer. « Vous avez eu le privilège d'être dans la salle d'examen, vous n'avez pas le droit d'être crispés, il faut vous détendre car, il s'agit simplement de faire l'exercice de contrôle de vos compétences surtout ceux qui ont bien assimilé les cours de l'année scolaire qui n'a pas eu des perturbations. Le département de Pointe-Noire vous souhaite par ma voix plein succès. Nous venons tous vous encourager et nous souhaitons que le premier de cette session 2015 soit du département de Pointe-Noire », s'est-il adressé aux élèves du premier centre visité, à savoir le lycée Victor Augagneur.

Le président des centres de Pointe-Noire a de son côté remercié le préfet Alexandre Honoré Paka qui a lancé les épreuves. « Nous avons beaucoup d'inquiétudes pour le problème des listes, avec ce démarrage je suis satisfait. La majorité des enfants ont retrouvé leur centre. Pour les

retardataires qui ne connaissent pas leur centre, nous avons mis en place une cellule dans chaque centre pour les orienter. Mais, pour ce premier jour, les candidats désorientés ont composé là où ils se sont retrouvés avant de regagner leur centre le lendemain », a-t-il dit.

Notons que cet examen a démarré au même moment que le bac technique. A ce niveau, les séries industrielles ont commencé par le français et les séries commerciales par la philosophie. La coordonatrice du bac technique à Pointe-Noire, Clémence Ditengo a indiqué que la ville de Pointe-Noire compte au moins 7. 672 candidats repartis dans 17 centres. « Nous n'avons eu aucun problème sauf qu'on nous a informés d'un candidat qui serait hospitalisé, à l'hôpital mili-



Alexandre Honoré Paka pendant le lancement des épreuves au lycée Victor Augagneur «photo Degrand»

taire, nous allons nous déplacer pour constater s'il est à même de composer», a-t-elle dit avant de souligner la particularité de cette année dans la nomination des membres de jury au bac technique et professionnel. « Cette fois-ci le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a décidé que les membres du jury de tous les centres soient de Pointe-Noire alors que d'habitude les présidents des jurys et leurs membres

viennent tous de Brazzaville », s'est-elle réjouie.

Notons par ailleurs qu'à propos des incohérences constatées sur les listes des candidats libres, une candidate orpheline inscrite à Pointe-Noire, dont le nom est malheureusement sorti à Brazzaville a bénéficié de la générosité d'une personne de bon cœur qui lui a offert un billet d'avion pour se rendre à Brazzaville.

Charlem Léa Legnoki

TRANSPORT PUBLIC URBAIN

Les élèves de Pointe-Noire seraient-ils oubliés ?

L'interrogation est de Jean Claude Mabiala, président de l'association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC). Il ne comprend pas pourquoi les candidats au Baccalauréat, à Pointe-Noire, ne sont pas transportés par les bus nouvellement acquis par l'État.

En effet, cette mesure rendue effective à Brazzaville a permis aux élèves de se rendre gratuitement vers les centres d'examens. Ceci, suite à la décision du ministère des Finances de faciliter le transport des élèves par la Société de transport public urbain (STPU). Selon Jean Claude

Mabiala, cette mesure est salubre puisqu'elle permet le transport dans les meilleurs délais des élèves dans les différents centres d'examens eu égard aux tracasseries endurées par les usagers des transports le matin. Seulement, il s'étonne que cette mesure ne concerne que Brazzaville et non Pointe-Noire alors que la STPU, a en charge le transport urbain tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Pour lui, cette discrimination positive ne se justifie pas puisque les élèves de Brazzaville comme leurs collègues de Pointe-Noire subissent le même calvaire le matin pour se rendre dans

leurs différents établissements scolaires. Aussi, s'étonne-t-il qu'aucune information ne soit donnée à ce jour aux Ponténégrins sur la mise en circulation des bus alors qu'elle effective à Brazzaville.

Par conséquent, il demande à la coordination de la nouvelle Société de transport public urbain d'annoncer la date de la mise en circulation des bus à Pointe-Noire et de prendre à l'avenir des décisions cohérentes pour les deux villes étant donné que la société est dirigée par une même et seule coordination.

Hervé Brice Mampouya

MUNICIPALITÉ

Va-t-on vers la reprise des travaux du siège de la mairie de Ngoyo ?

Il y a près d'un mois, la commission d'organisation de l'état des lieux de la ville de Pointe-Noire a fait une recommandation au conseil départemental et municipal sur la finition des travaux avec équipement du siège de la mairie de Ngoyo.

En attendant une validation du conseil départemental et municipal, plusieurs ponténégrins expriment déjà leur espoir sur l'aboutissement imminent de la recommandation de la commission d'organisation. « si cela pouvait être concrétisé, ça sera un pas en avant considérable vers la finition des travaux du siège de la mairie du sixième arrondissement », disent les citoyens de Pointe-Noire.

Témoins du lancement des travaux en 2004, lors de la première municipalisation accélérée de la ville de Pointe-

Noire, les ponténégrins n'ont toujours pas assimilé les causes liées à l'arrêt des travaux de la mairie de Ngoyo.

Dernier né du nouveau découpage de la ville de Pointe-Noire, actuellement, l'arrondissement 6 Ngoyo fait figure de parent pauvre par rapport aux autres arrondissements, tant l'abandon des travaux de son siège social ne saurait se justifier.

D'ailleurs, le manque d'un siège définitif a contraint à son administrateur-maire, de louer une bâtisse en attendant ses nouveaux locaux. Malheureusement, trois ans après son intronisation en 2012, et malgré les multiples descentes des autorités sur les lieux, la solution n'a toujours pas été trouvée.

Le siège de la mairie de Ngoyo demeure toujours inachevé et plongé

dans l'herbe sauvage. Bien que la structure du bâtiment soit presque terminée, le reste des travaux n'a toujours pas démarré.

En effet, il y a près d'un mois, la commission d'organisation de l'état des lieux de la ville de Pointe-Noire avait fait une recommandation au conseil départemental et municipal la demandant de finir les travaux du siège de la mairie de Ngoyo ainsi que son équipement. Un message qui semble redonner du sourire aux agents de cette mairie lassés d'attendre.

Rappelons que Pointe-Noire est créée le 11 mai 1922. Cette ville qui abrite la capitale économique du Congo compte une population d'environ un million d'habitants répartie en six arrondissements.

Hugues Prosper Mabonzo

ÎLE MAURICE

Une femme désignée présidente de la République

La biologiste Ameenah-Garib Fakim a été désignée par le gouvernement, ce lundi 1er juin, comme présidente de la République de Maurice après la démission de Kailash Purryag, le 29 mai dernier. Elle devient ainsi la première femme à occuper ce poste dans l'histoire du pays.



La présidente Ameenah Gurib-Fakim

La scientifique Ameenah-Garib prêtera serment comme présidente vendredi. Dès dimanche sur sa page Facebook, la future présidente a adressé un message en disant ceci: « L'Assemblée nationale mauricienne, actuellement en vacances, se réunira en séance spéciale jeudi pour adopter une motion du Premier ministre Anerood Jugnaut en faveur de cette élection. » La présidente ne disposera que d'une fonction honorifique, sans pouvoir de décision. Le véritable pouvoir de l'Etat est détenu par le Premier ministre comme tout régime parlementaire.

L'île Maurice est un petit pays africain situé dans le sud-ouest de l'océan indien autrefois l'île de France. La capitale de République Maurice, est Port-Louis. Sa population est estimée à environ 1,2 million d'habitants et comporte plusieurs communautés d'origine indienne, créole et chinoise. Il existe aussi les mulâtres et les « blancs de l'île Maurice » mais ce n'est qu'une minorité de la population, la majorité des Mauriciens sont d'origine indienne (65,8%) et créole (27,7%). On y parle le créole mauricien et le français, mais la langue officielle est l'anglais. Au plan africain, la capitale Port-Louis est connue pour avoir abrité le sommet fondateur de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), le 17 octobre 1997.

Fiacre Kombo

TRANSPORTS EN COMMUN

Et si les chauffeurs avaient leur tenue vestimentaire !

Pour éviter la confusion entre les chauffeurs de transport en commun et ceux qui ont des véhicules utilitaires, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire avait pris la décision d'imposer le port de tenue aux chauffeurs exerçant dans la ville océane. Malheureusement, cette mesure qui devait entrer en vigueur le 15 septembre 2013, n'a toujours pas été appliquée.

« C'est une sage décision, dommage qu'elle ne soit pas vite mise en application », disent certains ponténégrins interrogés sur cette question.

En fait, cette décision devait non seulement permettre aux chauffeurs ponténégrins d'être aisément identifiables, de soigner leur habitude corporelle et vestimentaire, mais elle devait également permettre aux autorités locales de faire face aux problèmes d'insécurité, en l'occurrence les braquages qui se font à l'aide de véhicules de transport en commun et particulièrement des taxis.

Alors que, le 6 septembre 2013, lors d'une réunion avec les membres de l'intersyndicale des transporteurs en commun et le patronat, le maire de la ville de Pointe-Noire évoquait avec insistance l'importance de cette décision, celle-ci est au point mort et rien ne semble avancer les choses. « Il s'agit pour nous d'éviter la confusion entre les chauffeurs de transport en commun et ceux qui ont des véhicules utilitaires, qui ne font pas le transport en commun. Nous avons à cœur ce problème de sécurité parce qu'au moment où nous prenons cette délibération, dans la ville, il y avait une forte insécurité. Des braquages qui se faisaient à l'aide de véhicules de transport en commun et particulièrement des taxis. C'est donc pour prévenir cela que nous avons souhaité mettre en application assez rapidement cette mesure », disait Roland Bouiti-Viaudo ce jour-là. En réalité c'est pour homogénéiser le sec-

teur du transport en commun, qu'une nouvelle mesure a été édictée en destination des chauffeurs de transport en commun. Ces derniers devront porter une tenue de travail si cette mesure venait d'être appliquée. Pour les chauffeurs c'est un pantalon bleu de nuit et une chemise jaune, manches longues ou courtes, flanquées de deux poches avec rabat portant sur la poche gauche, avec un macaron ou écusson frappé des insignes VPN, le



À gauche la tenue des contrôleurs et à droite celle des chauffeurs / crédit photo «ADIAC»

tout soutenu par une paire de chaussures. Cependant les contrôleurs quant à eux devaient se vêtir d'un pantalon bleu de nuit, d'une chemise rouge, manches longues ou courtes, deux poches avec rabat portant sur la poche gauche, un macaron ou écusson frappé des insignes VPN, et une paire de chaussures. Le port du nœud ou d'une cravate bleue pour les chauffeurs est facultatif. Rappelons que le port de la tenue unique par les chauffeurs de taxis, de bus et les contrôleurs dans la commune de Pointe-Noire obéit à la délibération n° 044 /DPN /CPN-CDM-BE complétant et modifiant la délibération n° 007/88/du 7 janvier 1988 portant obligation du port d'une tenue unique par les chauffeurs de taxi dans la commune de Pointe-Noire. Cette disposition réglementaire est consignée à l'article 3.

Hugues Prosper Mabonzo

L'école Tchicaya U'tam'Si sacrée meilleur au concours d'épellation

La 2e édition du concours d'épellation des mots a été remportée le 30 mai par l'école Tchicaya Utam'Si à l'issue d'une finale âprement disputée. Ce, en présence d'Émilien Gervais Mapakou, représentant le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire.

Le concours d'épellation des mots a été lancé en 2014 par le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire avec comme animateur du projet Cyprien Makosso. C'est un exercice à la fois d'intelligence, de mémoire et d'habileté. Les candidats doivent épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe.

À travers ce concours, les élèves acquièrent un bon lexique, important pour leur carrière scolaire et post scolaire. Le règlement du concours donne pour chaque mot juste trouvé cinq points. Au bout de trois passages, l'école dont les candidats ont plus remporté de points gagne le concours. La 2e édition a donc été lancée en janvier dernier mettant en lice quatorze écoles publiques, privées et consulaires. Chaque école a sélectionné ses trois meilleurs éléments lors des phases éliminatoires. Sous la férule de leurs enseignants de français, les élèves sélectionnés ont disputé avec leurs collègues des autres écoles les demi finales sanctionnées par la qualification en finale de : Notre Dame de Rosaire, Tchicaya Utam'Si, La Nouvelle pépinière. En finale, Tchicaya Utam'Si (55 points) a remporté le graal devant La Nouvelle pépinière (45points), classée 2e. Notre Dame du Rosaire

(30 points) est sortie 3e. Au cours de cette finale, Tchicaya Utam'Si, qui est à sa première participation, par le biais de ses éléments Mouanda Libia, 14 ans, Makosso Thérésia, 13 ans, Akiana Frédérique 15 ans n'a commis qu'une seule faute. Un parcours presque parfait qu'il doit au brio des éléments mais aussi au génial coaching de Jean Blaise Ndembe, enseignant de français et directeur des études qui n'a pas caché ses sentiments en remerciant vivement les organisateurs pour l'initiative et pour les présents remis à l'issue du concours aux différents lauréats. En plus du diplôme remis aux neuf élèves finalistes, tous sont désormais adhérents du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard et ont aussi reçu comme récompense : le jeu de scrabble, pour continuer à s'exercer en français à la maison. Les élèves de l'école Tchicaya Utam'Si, vainqueurs du concours quant à eux ont reçu un bon d'achat à la Librairie Paillet de fournitures scolaires d'une valeur de 100 000 FCfa. Satisfait, Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard a déclaré « Cette année nous avons constaté une nette amélioration dans la préparation des écoles. Cet effort s'est répercuté dans la qualité des élèves présentés. Nous sommes sûrs que l'année prochaine, il en sera encore plus. Nous souhaitons que ce projet grandisse et qu'il attire de plus en plus d'écoles et de participants pour l'intérêt de la culture intellectuelle des enfants ». La première édition du concours d'épellation des mots a été remportée par l'école Jean- Félix Tchicaya. « Cette année l'enfant a succédé au père », a conclu avec humour Alain-Rock Ngoma.

H.B.M.

VIE ASSOCIATIVE

Lancement de l'opération d'identification des personnes retraitées

Après la signature de la convention de partenariat entre l'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (A.a.s.d.p.a.c) et la Confédération des retraités contractuels du Congo (C.r.c.c), le 16 mai dernier, l'A.a.s.d.p.a.c a procédé ce lundi 1er juin au lancement officiel au siège de la Caisse nationale de sécurité sociale (C.n.s.s) de Foucks situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié de la deuxième phase de ses activités destinée à l'identification gratuite des personnes retraitées et non retraitées du département de Pointe-Noire.

Ainsi cette deuxième phase qui s'achèvera en décembre prochain durera 7 mois à raison de 8 heures par jours soit 1120 heures. Les opérations se dérouleront de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. Cette phase se fixe certains objectifs notamment apporter de l'aide aux personnes retraitées et non retraitées dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes, la prévention des maladies survenant avec l'âge. Pendant cette période, les agents de l'A.a.s.d.p.a.c mèneront diverses activités aux domiciles des personnes retraitées et non retraitées notamment le diagnostic communautaire de 30 minutes, les services à la personne basés sur les actes essentiels de la vie quotidienne, les activités ordinaires de la vie quotidienne, les soins infirmiers sur la prise de la tension artérielle, du pouls de température, du poids, de la glycosurie, la glycémie, de respiration, de la saturation en oxygène et le nursing.

Donnant quelques orientations techniques

de travail sur le terrain aux membres de son association, Valairy Auguste Loko, président de l'A.a.s.d.p.a.c a expliqué que pour cette journée l'axe d'intervention de l'association consiste à apporter aux retraités et d'autres personnes âgées l'accompagnement à domicile de ces personnes afin de maintenir et améliorer la qualité de leur vie dans leurs milieux de vie habituels. « Pour ce début des activités, l'association a pour support les retraités identifiés en 2010, dans les quartiers 418 Mbotla Carlos, sur un total de 47 retri-



Photo de famille après le lancement des activités

tés l'association a pu retrouver 41 parmi eux soit six sont décédés. A la même année au quartier Mbotla Bissongo, l'association a identifié 37 dont 7 ne vivent plus. Les services de la CNSS a fourni à l'association une liste de 17 retraités en fonction de laquelle les membres de l'A.a.s.d.p.a.c s'efforceront de retrouver leurs domiciles respectifs », a-t-il déclaré. Rappelons que pour effectuer ce travail, l'association se base sur aucun critère d'exclusion. La troisième phase des activités de cette association est prévue pour le 4 janvier prochain et va consister les consultations gratuites et un bilan biologique, la référence pour consultation et le bilan radiologique.

Séverin Ibara

FÊTE DES MÈRES

Les mamans de Mongo Mpoukou exhortées à cultiver la paix

À l'occasion de la célébration de la fête des mères, Antoinette Sassou N'Guesso, l'épouse du Chef de l'Etat a entretenu le 31 mai à Mongo Mpoukou dans le 5e arrondissement de Pointe-Noire les mamans de cet arrondissement sur les vertus de paix, d'amour et de solidarité.



Antoinette Sassou N'Guesso s'adressant aux femmes de Mongo Mpoukou

En remerciant la première dame pour ses aides sociales par le biais de la Fondation Congo Assistance à l'endroit des populations vulnérables, Zéphirin Nguié, administrateur-maire de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, lui a témoigné sa reconnaissance d'avoir choisi sa circonscription administrative pour fêter avec les mamans. Par la voix de Rosalie Foundani, les femmes de Mongo Mpoukou ont demandé à Antoinette Sassou N'Guesso de transmettre au président de la République leur message qui s'articule autour de la paix, la solidarité, et l'unité nationale en cette période où les débats politiques dans le pays sont alimentés par le dialogue national et le changement ou non de la constitution

du 20 janvier 2002. « Nous, mères de Mongo Mpoukou, souhaitons que ce débat connaisse un consensus pour le devenir de notre pays. Cependant, nous disons non à la violence, à la division, mais oui à la paix, à la solidarité, à l'unité entre les filles et fils de ce pays », a-t-elle déclaré avant d'ajouter « dans cette même lancée, nous, mères de Mongo Mpoukou, interpellons une fois de plus l'ensemble des acteurs politiques de notre pays et leur demandons de privilégier l'intérêt général et de taire les querelles politiciennes susceptibles de compromettre la paix, chèrement acquise grâce aux efforts de papa Denis Sassou N'Guesso ».

Devant les mamans de Mongo Mpoukou, Antoinette Sassou N'Guesso, a réitéré le même message de paix. « Je viens à Pointe-Noire apporter le message de paix comme je l'ai fait à Ouesso. Mon message n'a rien de politique, la preuve, je dis que le pays est ouvert

à tous. Quelque soit le message à délivrer nous devons tous mettre en avant la paix. Je suis contente que les femmes elles-mêmes l'aient comprises et m'ont demandé de le traduire auprès du président de la République. En effet, sans paix on ne peut rien faire. Il n'y a pas de développement sans paix. On doit tout faire dans l'amour, la solidarité et la paix. N'oublions pas que le pays a connu des moments difficiles. Personne ne veut encore les revivre ».

Signalons qu'à la fin de la cérémonie, des dons de diverses natures ont été faits aux mamans de Mongo Mpoukou.

Hervé Brice Mampouya

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Les délégués amorcent le dernier virage

Les bases d'un arsenal réglementaire qui va régir les jeux du cinquantenaire étant déjà posées lors des deux premières réunions conjointes, l'ultime réunion qui s'est ouverte le 2 juin, permettra aux délégués de procéder aux derniers réglages avant le lancement officiel de la compétition.

Dans cette réunion qui précède celle des chefs de mission représentants les différents pays attendus à Brazzaville en septembre 2015, les délégués vont identifier les obstacles à surmonter avant de prendre les décisions appropriées. Des observations et des recommandations attendues seront soumises aux chefs de mission qui vont se réunir à partir du 5 juin à Brazzaville. Ouvrant les travaux de la troisième réunion préparatoire aux 11e Jeux africains, le ministre d'Etat, Florent Ntsiba a rassuré les délégués que le gouvernement congolais sera attentif aux conclusions des travaux. « Cette réunion, la dernière du genre consolide d'ores et déjà, notre espérance collective en une compétition réussie dans son organisation et par sa contribution à l'élévation, dans l'effort et la performance de nos athlètes de toutes les disciplines au programme... A trois mois des jeux, il ne subsiste désormais nul place au scepticisme... le Congo confirme sa

totale mobilisation au service d'intégration de notre continent par le sport et renouvelle cette magnifique vocation en lettre d'or dans les tables de l'histoire sportive africaine », a-t-il déclaré.

Lors de cette troisième réunion conjointe, la dernière du genre avant le démarrage de la compétition, les délégués vont conclure certaines procédures et formalités administratives et techniques afin de répondre aux exigences des règlements généraux des Jeux africains 2015. « A trois mois de l'ouverture des jeux, il ne s'agit plus de spéculer sur les correctifs là où ils s'imposent, et je suis convaincu que la haute expertise des participants à cette réunion sera mise à profit pour parvenir à des résolutions constructives », a commenté Michel Tchoya, l'administrateur intérimaire du Conseil du sport de l'Union africaine. Les experts venus pour la réunion conjointe, ont pu apprécier les efforts remarquables fournis par le Coja 2015 dans les



Vue des participants (Photo Adiac)

préparatifs mais aussi salué le professionnalisme affiché par les confédérations pour accompagner à la satisfaction du ministre congolais des sports, la vision du gouvernement à donner un cachet particulier à ces jeux.

L'Ucsa et l'Acnoa satisfait de l'avancement des travaux

« La réunion conjointe de ce jour fait converger en cet instant particulier, tous les partenaires impliqués dans la gestion et l'organisation des Jeux africains Brazzaville 2015. Ainsi l'Union africaine, propriétaire des jeux est aux côtés

du Coja Brazzaville 2015 pour donner des réponses aux confédérations sportives africaines qui attendent d'être rassurées sur la conformité des installations sportives prévues par le Congo pour abriter lesdits Jeux », a souligné le ministre des Sports et de l'éducation physique. Léon Alfred Opimbat s'est dit heureux de réaliser que l'Acnoa et l'Ucsa, dans l'attente de la signature du mémorandum d'entente avec l'Union africaine assurent clairement leur implication auprès du Coja Brazzaville 2015 pour contribuer à la réussite de la compéti-

tion. En marge de cette réunion, les experts de l'Union des confédérations sportives africaines et de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique ont procédé le 1er juin à la visite des installations construites pour abriter les jeux du cinquantenaire. Ils se sont dits satisfaits de l'état d'avancement des travaux.

« En novembre 2013, nous étions inquiets par rapport à l'avancement des travaux. Mais aujourd'hui, on se sent plus en confiance en voyant les installations qui sont presque en phase terminale. Et d'ici le mois prochain tout sera prêt. Nous sommes rassurés que les Jeux auront lieu dans les bonnes conditions. Et la jeunesse sportive qui sera à Brazzaville aura des beaux jeux », a confié Raj Gay, président de la Confédération africaine de Badminton. Ces experts ont eu le privilège de visiter le Complexe sportif de Kintélé de plus de 60 mille places avec sa nouvelle pelouse, le Palais des sports de 10.140 places, le complexe nautique de 2028 places, le village des jeux et les quatre gymnases construits au cœur de Brazzaville. Tous les travaux sont à l'étape de finition.

James Golden Eloué

FIFA

Sepp Blatter a démissionné

Le cinquième mandat de Sepp Blatter, réélu vendredi dernier à la tête de la Fifa, n'aura duré que quatre jours.

Le Suisse, âgé de 79 ans, a présenté sa démission ce mardi, en fin d'après-midi, provoquant une onde de choc dans le monde du football et le monde tout court. Il devrait toutefois rester en poste jusqu'au prochain congrès de la Fifa prévu entre décembre 2015 et mars 2016.

L'omnipotent président de la Fifa n'aura pas résisté aux graves accusations portées, mardi, contre le Français Jérôme Valcke, secrétaire général de l'instance et bras droit de Blatter. Selon nos confrères du New York Times, le Français aurait effectué un virement de 10 millions de dollars en faveur de Jack Warner, vice-président de la Fifa et mis en cause par la justice américaine pour corruption.

Un énième épisode de ce feuilleton désolant, mais probablement pas le dernier. Proche de Blatter, Issa Hayatou, qui préside aux destinées du foot africain depuis 1988, est également dans l'oeil du cyclone, depuis des accusations, graves, de corruption dans le cadre de l'attribution de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Alors que le Camerounais brigue un huitième mandat à la tête de la CAF, sa situation pourrait se compliquer. Et dans le sillage du grand ménage qui va s'opérer en Suisse, le football africain aurait peut-être intérêt à démarrer un cycle plus vertueux.

Du côté de Zurich et de la Fifa, l'avenir reste flou, malgré les promesses de « profondes réformes » faites par le Suisse. Qui se drape d'ores et déjà dans le rôle du sauveur incompris : « Je me suis représenté car j'estimais que c'était la meilleure option pour l'organisation, a déclaré le Suisse. Cette élection est terminée mais les défis auxquels doit faire face la FIFA sont encore nombreux. [...] Bien que j'ai un mandat de membre de la FIFA, je ne ressens pas le soutien de la planète football dans sa totalité - les fans, les joueurs, les clubs, les gens qui vivent, respirent et aiment le football autant que nous l'aimons à la FIFA. »

Pas sûr que les enquêteurs du FBI soient convaincus.

Camille Delourme

ÉTOILE DU CONGO

La dynamique pour le renouveau souhaite le départ d'Hamady Baba

La dynamique pour le renouveau de l'Étoile du Congo a tenu le 30 mai son assemblée générale de détermination au cours de laquelle, elle réclame la démission du président général du club Hamady Baba et la convocation dans un délai d'une semaine de l'assemblée générale extraordinaire en vue de mettre en place les nouvelles instances de l'Étoile du Congo.

À l'Étoile du Congo, la division commence à prendre des proportions très inquiétantes. Une dynamique pour le renouveau de cette équipe, laquelle regroupe les supporters de l'Étoile du Congo, les anciens dirigeants et joueurs, les sages et les sympathisants, a organisé son assemblée générale de détermination pour défendre selon les propos de Ludovic Abbia, les intérêts de l'Étoile du Congo. Son premier combat consiste selon ses membres à en finir avec tous ceux qui veulent prendre l'équipe en otage, ciblant dans le viseur le président général de l'Étoile du Congo. Lors de leur assemblée générale de détermination, ils ont exigé sa démission l'accusant d'être à l'origine d'un climat malsain qui règne au sein de la famille stellienne. Ils ont ajouté à ce motif, la dissolution de l'équipe masculine de handball et l'abandon de la section basket. Nous réclamons la démission d'Hamady Baba. Il attise la division et la désunion au sein des supporters et des joueurs. Il n'est plus légal. Il doit écrire sa démission. Nous réclamons l'organisation de l'assemblée générale

extraordinaire dans un délai d'une semaine pour doter notre équipe de nouvelles instances avec des dirigeants dynamiques. ». Les membres de la dynamique pour le renouveau ont dit leur mécontentement quant à l'acte posé par un officier supérieur des Forces armées congolaises, lequel aurait reçu les instructions de la présidence de l'Étoile du Congo pour chasser au terrain d'entraînement tous les joueurs qui appartiendraient au mécène de l'équipe, menaçant par la même occasion les entraîneurs et les supporters.

« Ils ont envoyé ce monsieur, chasser le coach Bonazebe. Il a utilisé la force publique pour chasser tous les bons joueurs au motif que ce sont les joueurs du mécène. Ils ont trouvé des raisons échappatoires. L'équipe est allée se préparer à Owando. Ils ont pris une partie de l'équipe qu'ils ont amenée à Pointe-Noire, abandonnant les joueurs que ce mécène nous a donnés. C'est grâce à eux que nous sommes deuxièmes. Cela fait combien de temps que l'Étoile du Congo n'a plus occupé ce rang

? L'Étoile du Congo terminait la phase aller plus loin. Le staff technique de l'Étoile du Congo a joué 11 matchs 9 victoires, un match nul et une défaite », a commenté Ludovic Abbia.

Ils ont, par ailleurs, demandé à Samir Souedan à ramener tous les joueurs de l'équipe sans distinction ainsi que le staff technique au terrain d'entraînement en vue de préparer avec sérénité les matches de la Coupe du Congo qui s'annoncent décisifs. « Nous voulons être conquérants. À défaut du championnat, nous envisageons gagner la coupe du Congo. », a déclaré Ludovic Abbia. Et d'ajouter : « On n'a été incapable de faire un bon recrutement. Les dirigeants de l'époque avançaient comme motif qu'ils n'avaient pas d'argent. Nous sommes allés jouer en aventure et en aventurier à Owando contre MK Etanchéité. Nous avons amené Samir qui avait les moyens à la tête de la section football à qui on met les bâtons dans les roues. Il a doté l'Étoile du Congo de bons joueurs. Le résultat est là que depuis combien d'années l'Étoile du Congo ne marquait plus six buts. Il y avait des équipes que l'Étoile du Congo ne battait même plus. Des joueurs ont réussi à redresser la barre »

J.G.E.